Le bon journal . . . défendra la foi catholique et la soutiendra dans toutes ses manifestations, qu'il s'agisse soit de former les esprits à la doctrine du Christ, soit d'orienter les volontés vers les grandes actions, soit d'engager les fidèles à suivre les directions de l'Eglise. PIE X.

La Survivance

Vous n'ignorez certainement pas quelle est la force destructive ou constructive, des journaux ou périodiques qui, grâce à leur prix minime, pénètrent facilement partout et répandent de toutes parts les opinions dont ils sont imbus. Vous voyez vous-mêmes combien les impies en abusent.—PIE X.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

9664 avenue Jasper — Telephone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Directeur: Rodolphe LAPLANTE — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. II. — EDMONTON, ALBERTA, LE 6 FEVRIER 1930 — No. 13.

Si la récolte est bonne

Si la récolte est bonne l'été prochain les cours n'atteindront pas un haut niveau.—L'élevage se relève.—L'industrie se développe.—Obtiendra-t-on bientôt l'équilibre nécessaire au cette partie du pays?—Inconvénients et avantages du pays neuf.

La semaine dernière nous disions que la crise économique sévissait dans l'Ouest canadien et dans le Canada entier, à cause de la mauvaise récolte, à son immobilisation dans les entrepôts canadiens pour des fins de spéculation, etc., etc.

Nos gens commencent déjà à tabler sur le rendement de la prochaine récolte, sa valeur et son influence sur les cours du marché.

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous à un commentaire du Bulletin mensuel de la Banque Canadienne de Commerce pour le mois de janvier:

> Par conséquent il est permis de croire que les récoltes relativement faibles de blé et des autres grains en 1929 ont exercé une influence défavorable, ou tout au moins de dire qu'une production inférieure à la moyenne a interrompu temporairement la progression que nous avions accoutumé de constater chaque année depuis 1925. On a pu démontrer que la récolte de blé vaut autant dans son ensemble que celle de 1928, par suite des prix plus élevés, de la qualité meilleure et du coût moins élevé de la moisson cette année. Si on inclut, comme il convient, l'excédent non vendu de la récolte précédente, la valeur totale du stock de blé pourrait bien être supérieure à l'année précédente. Théoriquement le revenu net plus élevé des fermiers pourrait peut-être contrebalancer celui, moins considérable, des autres classes, mais dans la pratique, ce revenu se trouvera réparti si inégalement que tout le commerce en sera affecté. Il faut tenir compte également de la diminution de la récolte des grains communs et du fait qu'il n'y a pas eu, et qu'il n'y aura probablement pas pendant le reste de la saison, d'appréciation notable du prix de ces produits par rapport à l'an dernier.

Une récolte moindre pourrait constituer un palliatif à une mauvaise situation économique, si dans toutes les autres parties du monde, la récolte était également diminuée. Hélas il n'en est pas ainsi. On l'apprend de ce temps-ci à nos dépens.

Les cours, malgré la vigoureuse bataille que livre le "Cartel du blé canadien", n'ont pas atteint des niveaux très élevés. Et supposons un moment que la prochaine récolte canadienne soit énorme.

Laissons de nouveau la parole à l'économiste de la Banque Canadienne du Commerce:

> Reconnaissant franchement l'influence de ces facteurs défavorables (les facteurs que la première citation mentionne) sur la vie économique dans l'Ouest, nous pouvons procéder à une analyse plus serrée de la situation. On a dit qu'il est heureux que la récolte de blé n'ait pas été aussi abondante qu'en 1928, car une autre récolte anormale aurait aggravé les difficultés éprouvées ces derniers mois pour la vente au-delà de ce qu'aucune force humaine eût été capable de surmonter en un temps raisonnable. Cela est vrai, mais une récolte comme celle de 1928 n'est pas chose commune; le rendement moyen à l'acre, cette année-là, a été de 232 boisseaux ½, alors que la moyenne quinquennale n'est que de 18, et il n'a dépassé 20 boisseaux que trois fois dans les dix dernières années.

Donc une récolte comme celle de 1928 n'est pas dans l'ordre ordinaire des choses, mais il y a place pour une possibilité. Si la récolte est énorme, les prix auront, à moins d'une moindre récolte dans le monde entier, une tendance à s'avilir encore, quelque effort que l'on puisse faire. Si la récolte est de nouveau maigre dans l'Ouest canadien, nous n'avons que peu d'espoir que les cours s'élèvent. On l'a bien vu cette année. La France a eu une récolte énorme, c'est vrai, mais elle n'exporte pas et ses importations, si elles ont pu affecter un peu notre commerce d'exportation, n'ont pas eu une si grosse répercussion que les marchands espéraient. Et puis l'Argentine a eu une récolte diminuée, de même que l'Australie et d'autres parties du monde. Somme toute la situation aurait dû être meilleure pour nous. Il ressort donc qu'il se produit trop de blé dans le monde à l'heure actuelle et il est temps que nous nous en avisions.

L'élevage en progrès

Bien que nos cultivateurs n'aient pas eu, cette année, de sous-produits de grains à utiliser comme fourrage, les statistiques accusent une recrudescence de faveur dans l'élevage du bétail.

Voici de nouveau ce qu'en dit notre informateur:

> L'un des traits les plus frappants de l'agriculture dans l'Ouest est le retour à l'industrie laitière de nombreux fermiers qui, à cause des profits facilement réalisés dans la culture du blé en 1926 et 1927, n'ont plus trouvé autant d'intérêt à cette forme d'activité. Cette orientation récente vers la culture mixte, dont on admet généralement le caractère de permanence, se révèle par l'augmentation de la production du beurre pour les trois premiers trimestres de 1929 par rapport à la période correspondante de 1928, de 18 p. 100 au Manitoba, 32 p. 100 en Saskatchewan et de 10 p. 100 en Alberta.

L'industrie se développe

Et puis sur le sujet de l'industrie le bulletin ajoute:

> L'industrie continue de faire sentir son influence dans l'Ouest du Canada, à tel point que, aujourd'hui, le volume de la production manufacturière, qui porte sur une large variété de produits, dont plusieurs fabriqués avec des matières premières qui ne se trouvent pas dans la région, est facilement égal à une fois et demie ce qu'il était il y a dix ans.

C'est notre dernière citation.

Voilà où nous en sommes dans l'Ouest canadien. Nous avons un sol riche, des cultivateurs remplis de courage et d'énergie. Mais le facteur humain ne peut tout faire contre le facteur concurrence. Si la concurrence vient détruire en quelques heures, les espérances fondées, à cause de la rapidité avec laquelle on transmet aujourd'hui les nouvelles des conditions de la récolte en tel ou tel endroit, si la concurrence à vils prix peut effectivement ruiner nos cultivateurs, si comme c'est d'ailleurs le cas, ces derniers doivent tenir compte de la production du monde entier, il est bon qu'ils ne demeurent pas indifférents à ce qui s'accomplit ailleurs. Le marché local, avec les moyens de transport que nous possédons de nos jours, n'est plus local, n'est pas non plus provincial, national, il est tout simplement mondial. Avec une telle richesse en mains, allons-nous toujours courir le risque de subir comme cette année des mauvaises récoltes qui peuvent acculer tout cultivateur à une dure impasse financière?

Obtiendrons-nous l'équilibre que nous recherchons

Bref, pour tout résumer nous recherchons l'équilibre. Le savent et le comprennent ceux qui veulent industrialiser modérément notre pays de l'ouest, le savent et le comprennent ceux qui de BONNE FOI tentent de tirer un rendement de nos puits d'huile potentiels.

Notre pays est neuf. Il a de nombreux avantages mais il a aussi ses inconvénients. A côté de la culture unique du grain il est nécessaire, disons-le en nous répétant, car c'est là qu'est le salut, d'aborder la culture mixte. Cela demande plus de travail, nous le savons, mais ce sera une sûreté dans les crises du blé toujours à prévoir. A côté de cela, que nos capitalistes albertains (nous parlons surtout pour l'Alberta) creusent par exemple des puits d'huile, qu'ils occupent ainsi notre population flottante, surtout celle que l'immigration nous amène chaque année d'outre-mer. Cela est dans l'ordre et qui mieux est souhaitable. Mais que nos petits capitalistes n'aillent pas se prendre les doigts dans cet engrenage de la spéculation. Ils auront souvent, sinon toujours à le regretter.

L'industrie quoique l'on dise nous est nécessaire. Elle as-

pays, si elle ne croît pas au détriment de l'industrie basique qu'est l'agriculture, si elle ne tente et ne réussit pas à mettre l'agriculture en tutelle, surtout si elle ne déracine pas les terriens.

Si la récolte est énorme cette année, je crois pour un que ce sera un désastre et qu'il faut parer aux coups que nous subirons alors. Il semble paradoxal d'affirmer qu'une récolte énorme constituera un malaise, mais tel est le cas. D'un autre côté, si la récolte est moindre et que les prix ne remontent pas substantiellement, ce sera pis encore.

Il importe donc de tout utiliser, de faire fructifier nos champs d'huile si tant est qu'il ont de la valeur, de favoriser l'expansion de l'industrie, de transformer le produit sur place quand c'est possible afin de donner du travail à nos gens l'hiver, **de nous diriger vers la culture mixte, seul espoir de la stabilité économique nécessaire à l'Ouest canadien.**

Autrement nous passerons d'une crise à une autre crise.

Rodolphe LAPLANTE

BRIÈVETÉS

UN CERCLE OUVRIER

On sait que, l'an dernier, les jeunes gens de l'A.C.J.C. du Manitoba ont organisé une journée sociale qui a remporté un succès merveilleux. En conclusion pratique de cette journée au cours de laquelle les principes catholiques sociaux avaient été étudiés sous leurs diverses faces, on a décidé de fonder un cercle ouvrier. Au sein de ce cercle devaient se discuter les principes de l'Eglise catholique dans les questions sociales. Le cercle fut fondé, il a vécu, vécu d'une vraie vie si on en croit des témoins et, dans le dernier numéro de la "Liberté", nous lisons que M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education du Manitoba, vient de présenter une conférence sous les auspices de ce cercle ouvrier.

Voilà du bon travail, de fécondes initiatives qui ont un grand mérite, car elles sont nées et ont vécu dans l'Ouest. Nous n'avons pas assez d'ouvriers à Edmonton ou à Calgary pour tenter des réunions de ce genre, mais nos cercles de l'A.C.F.A. devraient devenir des cellules d'activité sociale, nationale, bien vivantes.

Quelques efforts isolés ont été tentés. Il faudrait davantage. En attendant, nos félicitations à nos amis du Manitoba et aux promoteurs de cette journée sociale et de ce qui en découle de bienfaisant pour l'ouvrier catholique et canadien-français et partant pour l'Eglise et la race!

OU ETAIENT LES NOTRES

Mercredi dernier, il y eut à Edmonton une exposition de volailles. Des prix furent octroyés à des exposants de toutes races. Il me semble que j'ai parcourru avec soin la liste des gagnants et je n'ai pas vu de noms de compatriotes. Pourquoi?

Je l'ignore. Pourtant l'élevage de la volaille est rémunérateur et l'on trouverait en s'y adonnant un intéressant revenu d'appoint et nous mangerions peut-être, si nous pratiquions cet élevage, un peu moins d'oeufs chaulés et d'oeufs importés.

Nous connaissons un compatriote qui, à Edmonton, s'est fait une occupation intéressante et rémunératrice avec l'élevage de la volaille et la vente des oeufs. Il ne peut suffire à la demande. Pourquoi n'y aurait-il pas un plus grand nombre des compatriotes de nos villages à s'adonner à cette occupation?

Le gouvernement fédéral et le provincial sont prêts à aider de leurs conseils gratuits les éleveurs actuels et futurs qui désirent s'occuper de la production des oeufs.

Et nous aurions ainsi, à une prochaine occasion, l'immense plaisir de publier les noms de quelques compatriotes victorieux dans une exposition de volailles. C'est en prenant part à ces expositions ou en nous en abstenant que nous signalons ou non notre existence en Alberta.

Tuons la routine. Allons de l'avant dans tous les domaines. Si nous voulons réussir, nous réussirons, car nous ne sommes pas dépourvus de talent. Mettons-nous-y.

SUR CE NOM DE HEENAN

A quelques milles de Saint-Paul, il existe une paroisse du nom de Saint-Edouard, desservie par une gare du Canadien National, baptisée, on ne sait trop pourquoi du nom de Heenan. Heenan est sis au sein même de la paroisse de Saint-Edouard. Nos compatriotes persistent à vouloir baptiser leur paroisse et leur gare du même nom, soit Saint-Edouard, mais les autorités du Canadien National en auraient décidé autrement.

Il existe un cercle de l'A.C.F.A. à Saint-Edouard. A lui d'agir.

Les autorités du Canadien National sont, nous le savons, bien disposées et elles donneront justice, nous n'en doutons pas, aux réclamations des demandeurs.

A nos amis de Saint-Edouard de faire le premier pas. L'Exécutif, nul doute, ne refusera son appui

R. L.

LA POLITIQUE DE LORD BEAVERBROOK REJETEE

Londres.—P.C. — La politique de Lord Beaverbrook sur le libre-échange dans l'empire et les murs tarifaires contre les étrangers a été rejetée par la chambre des lords, à la suite d'un long débat. Beaverbrook assista au débat dans la galerie.

Un pionnier de Morinville disparaît

M. Joseph Perras de Morinville est mort à l'âge de 71 ans et quelques mois.

Nous apprenons par le courrier de Morinville la mort d'un vieux pionnier de l'endroit. Nous transcrivons ici la partie du courrier concernant M. Perras et les funérailles qui ont eu lieu lundi matin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. Joseph Perras était un des plus vieux pionniers de Morinville puisqu'il y résidait depuis 37 ans. Natif de St-Isidore de Laprairie il vint dès les débuts de Morinvile pour y établir sa famille.



M. Joseph Perras

Il laisse pour déplorer sa perte outre sa digne épouse, qui fut admirable de dévouement pendant la maladie de son mari, deux filles, Mme H. E. Patenaude, d'Edmonton, et Mme Raoul Trottier de Tawatinaw, et cinq fils, M. J. H. Perras de Morinville, Emilien d'Edmonton, Philippe de Wainwright, Victor de Saint-Charles, et Adrien de Morinville.

M. Joseph Perras avait trois frères à Montréal, Marcel, Alphonse et Elisée, et une soeur, Mme Hormidas Grégoire de New Sarepta, dix milles à l'est de Beaumont. M. l'abbé Amédée Perras, curé de Saint-Joseph de Montréal était son cousin.

Les porteurs étaient messieurs Charles Lajoie, Aristide Riopel, Louis Boissonnault, Fern. Steffes, Abraham Coupal et Joseph Houle. On remarquait au choeur, le R. P. Langlois, Provincial, et le R. P. J. B. Beys, O.M.I.

Le service fut chanté par Mgr Pilon accompagné comme diacre par l'abbé Goutier, curé de Legal, et l'abbé A. Lepage, comme sous-diacre.

Le choeur sous l'habile direction de Mme Léon Riopel exécuta la messe harmonisée de Yow.

Remarqué aux funérailles: M. Albert Perras (neveu), M. Eugène Perras (cousin), M. Aimé Trudeau (neveu). Parmi les petits-enfants du défunt mentionnons: Uldège, Rolland, Jeanne et Simonne Patenaude; Rollande, Olive, Léo Trottier; Léo, André, Gérard, Rogelle et Raymonde Perras. Une foule nombreuse de parents et d'amis s'était rendue à Morinville pour les funérailles. On a remarqué surtout un certaine nombre d'amis venus d'Edmonton.

M. Hormidas Grégoire, beau-frère du défunt, était également présent

La Survivance offre aux familles en deuil ses respectueuses sympathies.

Il parlera ici le 13 février

Le chef conservateur fédéral adressera la parole au Memorial dans la soirée du 13 février.

Le chef conservateur fédéral sera en notre ville jeudi prochain le 13 février. Il adressera la parole dans la salle du Memorial. On soumettra au chef fédéral du parti la question des ressources naturelles et l'on demandera son avis en la matière.

M. Bennett adressera la parole en plusieurs autres endroits de l'Alberta lors de cette visite dans l'Ouest canadien. Il parlera à Calgary et à Lethbridge notamment.

Aux membres de l'A.C.F.A.

On sait qu'en vertu de la constitution, nous pouvons avoir maintenant des membres isolés. Au cours de la semaine qui vient de s'écouler nous avons reçu deux contributions d'amis de l'Association canadienne-française de l'Alberta. La première provient de M. F. Rioux de Waterbury, Connecticut, E.-U., et beau-frère du premier secrétaire-général de l'A.C.F.A., lequel paie en même temps son abonnement à la Survivance. M. Rioux envoie deux dollars cinquante pour sa contribution. L'autre contribution de membre isolé que nous avons reçue est celle de M. Maurice Lavallée, autrefois professeur au Collège des Jésuites à Edmonton, maintenant professeur au *Collège Jean de Brébeuf* à Montréal. M. Lavallée s'intéresse constamment aux luttes de l'Association de même qu'à celles du journal.

Nous remercions ces deux lointains amis de leur adhésion et de leurs bonnes paroles à notre égard. Puissent-ils susciter des imitateurs, car l'Alberta a des amis un peu partout, aux Etats-Unis, dans la province de Québec, et ailleurs!

La prochaine réunion de l'Exécutif de l'A.C.F.A. aura lieu jeudi le 13 courant au presbytère de l'Immaculée Conception.

Le secrétaire-général.

Accidentellement tué

M. Fred. Slobodian de Jarvie fut accidentellement tué jeudi dernier par une balle de fusil qu'il reçut dans le dos. La victime accompagnait son demi-frère, qui allait réparer une clôture, quand l'accident s'est produit. Le chien du fusil en possession de M. Fred. Thack se déclencha subitement, avec le résultat plus haut indiqué. Le défunt laisse une femme et deux jeunes enfants. L'enquête se poursuit sous la direction du Dr J. E. Verreault de Barrhead.

Nouvelles de l'Alberta

Les poteaux, pour la ligne télégraphique reliant Peace River à Fort Vermilion, sont posés sur un parcours de 97 milles au nord de la Rivière-la-Paix. La ligne qui part de Keg River, soit une distance de 135 milles, sera complétée vers l'automne.

C'est du moins la déclaration que vient de faire M. J. D. Noël, surintendant des télégraphes du gouvernement fédéral, à son retour d'un voyage dans le nord.

Mme Léda Ouimet de Villeneuve est décédée samedi le 1er février, à l'âge de 61 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils et deux filles. Ses fils sont: William, Fred, Alex. C., et Simon, tous de Villeneuve. Les deux filles mariées sont: Mme E. Blais d'Edmonton, Mme T. Como, de Villeneuve. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à dix heures en l'église Saint-Pierre de Villeneuve. Elle fut inhumée au cimetière de Villeneuve.

La Survivance offre ses sympathies à cette excellente famille.

Mme Roy Royal, de notre ville, fille de M. et Mme Georges Roy, nous apprend que son fils qui demeure à Paris, vient de conclure un engagement pour chanter à l'église Saint-Etienne du Mont. C'est une église qui remonte au seizième siècle.

Mme Roy Royal nous fait remarquer que son père et sa mère ont célébré la semaine dernière le cinquante-huitième anniversaire de leur mariage et non le cinquantième anniversaire comme il avait été annoncé.

L'hon. Larkin est décédé

Le Haut Commissaire du Canada à Londres est décédé au cours de la journée de lundi.

M. Larkin, Haut Commissaire du Canada n'est plus. Cet ami intime de Sir Wilfrid Laurier est décédé à Londres lundi. Le défunt était malade depuis quelques semaines. Il occupait un poste d'extrême importance, de fait le plus important dans la diplomatie canadienne à l'étranger. A cause de l'importance de ce poste et malgré les vifs regrets que suscite cette mort, on parle déjà du successeur. On mentionne le nom de Vincent Massey, ambassadeur du Canada à Washington.

M. Larkin était connu sous le nom de "Roi du thé". De fait il était le plus grand marchand de thé du monde. Il était le président de la compagnie de thé bien connue, la "Salada". Son fils est le gérant actuel de cette compagnie dont le siège social est à Toronto. Il laisse une fille qui vivait avec lui à Londres, et un garçon dont nous venons de mentionner l'occupation.

M. Larkin était un homme très timide qui détestait affronter le public. Il fut mêlé presque toute sa vie aux activités politiques libérales de sa province, trésorier pendant longtemps de son parti en Ontario, mais il ne fut jamais candidat.

Le nouveau programme



M. A. A. Tisdale, gérant général du Chemin de Fer National, section de l'Ouest, de passage à Edmonton vendredi dernier, a annoncé certains changements au service des locomotives à Calder, de même que l'installation de plus lourds rails sur les lignes du C.N.R. en Alberta pour une longueur de 200 milles.

Candidat U.F.A. dans Calgary ?

On a discuté de cette question lors du dernier congrès U.F.A.

Les élections provinciales approchant et le fait que Calgary aura, à cause de la nouvelle redistribution des collèges électoraux, un siège de plus, on parle d'un candidat U.F.A. de la ville de Calgary dans la prochaine campagne. On a discuté de cette candidature, lors du dernier congrès des Fermiers-Unis, il y a quelques semaines, et l'on semblait d'opinion que cette candidature s'imposait. Cette élection d'un candidat fermier serait, dit-on, à l'avantage de la ville de Calgary, car cette dernière n'a pas de député du côté du gouvernement à l'heure actuelle.

On signale le fait, que le procureur actuel dans le cabinet Brownlee, est bien un avocat de la ville d'Edmonton, qui réussit à se faire élire dans cette même ville. Il n'est pas encore question de personne, mais on est d'avis que le candidat éventuel devrait être quelqu'un, à la fois populaire à la ville et à la campagne.

On ne réduira pas la taxe foncière

Le comité de finance approuve les crédits pour l'année 1930. —L'échevin Gibbs voudrait la réduction de la taxe foncière.

Selon une déclaration faite au conseil municipal la semaine dernière, il n'y a aucune possibilité pour une réduction de la taxe foncière cette année, de même que pour la taxe d'affaires. On en donne pour motif l'accroissement constant des dépenses, les améliorations que l'on doit conduire ici et là à la demande les citoyens.

L'évaluation de la propriété foncière pour l'année courante atteint $65,551,340 soit une augmentation de $2,374,460 sur l'année précédente.

A une réunion du conseil de ville l'échevin Gibbs a déclaré: "Je ne suis pas en faveur de la réduction de la taxe d'affaires seule. Si nous pouvons réduire quelque chose que ce soit la taxe foncière." Mais le conseil a décidé que l'heure n'était pas venue pour une coupure dans les taxes de la ville.

Edmonton est une ville fortement taxée

Edmonton a le privilège d'être la ville la plus fortement taxée en Canada.

Edmonton est la ville la plus fortement taxée du Dominion. Après elle, viennent Victoria et Saint-Jean, N.B. Parmi les villes plus populeuses Vancouver est la plus taxée et Montréal la moins.

Ces conclusions viennent d'être mises à jour dans un rapport publié sous les auspices de la "National Municipal Review" à New-York. La base de comparaison est celle que nous connaissons tous: tant de taxe par mille dollars d'évaluation sur la propriété. Edmonton a une taxe de $46.50 comparativement à $33.50 moyenne de la taxe imposée dans les autres villes du Canada. Sur quatorze villes canadiennes, cinq accusent une augmentation de la taxe foncière. La ville de Calgary n'a pas répondu au questionnaire envoyé par la "National Municipal Review". A Montréal, on ne paie que $23.96 par mille dollars, ce qui est beaucoup en-dessous de la moyenne.

LA POLITIQUE D'IMMIGRATION EST DE NOUVEAU CONDAMNEE

Les maires des différentes villes de l'Ouest réunis à Winnipeg condamnent la politique d'immigration.—Ils désirent que le fédéral leur aide à supporter la crise du chômage.

Winnipeg. — Mercredi dernier les maires des principales villes de l'Ouest canadien se sont réunis pour discuter du chômage existant de la région des Grands Lacs aux Rocheuses. A l'unanimité on a convenu que la situation était grave, qu'elle ne pouvait qu'aller en s'aggravant et on a décidé de solliciter l'aide financière du fédéral pour faire face à la situation.

La Colombie Anglaise n'entre pas dans le mouvement

Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta aident déjà considérablement les chômeurs, mais on a appris que la Colombie Anglaise n'a rien fait pour régler cette question. Toutes les villes do Port-Arthur à Vancouver ont envoyé des représentants à cette conférence de deux jours. Toutes les délégations, exceptée celle de l'Alberta, avaient un caractère officiel. L'Alberta toutefois se joindra aux décisions qui seront prises par les délégués, a déclaré l'hon. Brownlee dans un télégramme transmis aux délégués. L'ouverture de la session coïcidant avec ce congrès, il fut impossible à notre province d'envoyer un ministre.

Situation grave

"La situation actuelle est la plus grave que nous avons à envisager depuis que la province existe, a déclaré le premier ministre de l'Alberta dans un message lu à l'ouverture du congrès.

Le fédéral devrait mettre un frein à sa politique d'immigration ou aider les provinces ou les municipalités qui ont des chômeurs, a déclaré le congrès.

Le délégué de Calgary, le maire Davidson, a déclaré que la situation du chômage était la plus grave depuis 1916. La ville a communiqué avec le fonds de secours fédéral mais n'a jamais reçue de réponse. D'un total de 1163 chômeurs à Calgary actuellement, 944 viennent de l'extérieur du Canada, et 28 pour cent du total ne sont en Canada que depuis deux ans.

Le maire Douglas s'est exprimé franchement sur le problème. "Si les villes doivent subir le coût du chômage le gouvernement devra changer sa politique d'immigration". Il s'est prononcé fortement contre l'immigration de personnes non qualifiées au point de vue médical. A l'heure actuelle 300 hommes mariés reçoivent $2.00 par jour de la ville d'Edmonton.

Le maire de Lethbridge a ajouté qu'un septième des 438 chômeurs de la ville de Lethbridge bénéficient de l'aide d'un dollar octroyé aux chômeurs célibataires. La ville s'occupe de deux cents hommes et le service de colonisation du Pacifique Canadien aide partiellement 200 chômeurs qui ne sont en Canada que depuis un an ou moins. A Régina il y a 796 chômeurs dont 166 viennent d'outre-mer. Le gouvernement de la Saskatchewan a promis d'aider dans la proportion des deux-tiers du coût de l'assistance donnée. Moose Jaw et Saskatoon ouvrent une souscription publique afin de ne pas prendre les fonds publics et créer ainsi un précédent dangereux. Le maire Hait de Moose Jaw a annoncé à la réunion que sa ville poursuivait depuis l'automne dernier une politique de creusage d'égoûts. On occupe ainsi tous les hommes mariés.

LA LEGISLATURE DE L'ALBERTA EST OUVERTE. CHAMBRE PEU ACTIVE

La Législature provinciale s'est ouverte jeudi dernier. — La Chambre n'est pas encore active. — Programme de routine. Discours du Trône.

Au milieu du déploiement, du faste habituel, la quatrième session du sixième parlement de l'Alberta s'est ouverte jeudi dernier à trois heures. Comme d'habitude les galeries étaient remplies de spectateurs, de candidats battus dans les dernières élections, de candidats futurs dans les prochaines campagnes, s'initiant aux travaux de la chambre, surveillant leur adversaire dans l'enceinte parlementaire comme le chat guette sa souris. Jamais dans le passé, disent les chroniqueurs parlementaires, la demande pour des sièges dans la galerie ne fut si forte. On donne comme raison que c'est la dernière session du parlement actuel et qu'il ira au peuple dans le cours de l'été. Qui vivra verra.

* * *

M. A. L. Sanders—Fermier—de Stettler proposa l'adoption du discours du trône appuyé par M. George McLachlan—Fermier—de Pembina et la Chambre fut ajourné à vendredi après trois heures.

* * *

Le discours du Trône

Celui de la Législature de l'Alberta cette année n'est pas différent de ceux que nous avons eu dans le passé en ce sens que le véritable Législation qui sera soumise à l'attention de nos législateurs ne viendra que plus tard. Le discours du trône ne contient que peu sur les intentions de nos gouvernants. Il fait allusion à la mort survenue dans le cours de l'année, d'un ancien lieutenant-gouverneur, l'hon. R. G. Brett, que le bon Almanach du Peuple nous donne encore cette année comme notre lieutenant-gouverneur et bien vivant.

Le discours du trône fait encore allusion à la négociation heureuse du retour des ressources naturelles à notre province. Il est aussi question de l'hygiène, du programme du ministre de l'éducation, de l'importance croissante de l'hydro-électrique, de la récolte mauvaise que nous avons eue, de la prospérité relative du sud, etc.

* * *

Les préliminaires

La batterie du 92ème bataillon sous le commandement du Major Wyman salue le Lieutenant-gouverneur de quinze coups de canons. Pendant que les coups de canons s'espacent, sur une période d'une minute à peu près, le Lieutenant-gouverneur arrive en sompteux équipage escorté par un autre bataillon de dragons sous la conduite du capitaine O. M. Picard. La garde d'honneur était celle de l'Université de l'Alberta. Le C.O.T.C. était rangé sur deux lignes le long des marches du parlement. Au passage du Lieutenant-gouverneur le commandement "Présentez armes" retentit.

* * *

Extrait du discours du Trône

J'ai l'immense plaisir et l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à cette quatrième session du seizième parlement.

Depuis que nous nous sommes réunis nous avons eu le regret de perdre un pionnier et un distingué serviteur public en la personne de l'hon. Robert George Brett. Il fut membre de l'assemblée législative, président du conseil exécutif des Territoires du Nord-Ouest et Lieutenant-gouverneur de notre province.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler nous avons eu le plaisir de recevoir au milieu de nous des visiteurs distingués de l'Empire Britannique, notamment l'hon. Winston Churchill, et l'hon. L. C. M. S. Amery. Le congrès des Chambres de Commerce fut aussi un événement de portée considérable à cause de l'intérêt qu'ont apporté les délégués à nos ressources naturelles inexploitées et le développement susceptible d'être donné à notre industrie de la part de ces hommes d'affaires en vue.

* * *

Le sud se remet

Bien que la récolte en plusieurs partie de la province ait été en dessous de la normale et en quelques autres endroits très mauvaise, il est consolant de remarquer que cette situation ne fut pas générale et que la qualité moyenne du grain fut élevée. Il est aussi consolant de constater que le sud de l'Alberta s'est pratiquement remis des mauvaises conditions existantes il y a quelques années, alors que le nord avait de bons rendements.

La tranquilité relative du commerce et de l'industrie a eu pour effet de créer cet hiver une crise de chômage très aigue, qui dépasse ce que nous avions eu dans les années passées. Mon gouvernement a pris des mesures pour faire face à cette situation et négocie actuellement avec diverses municipalités à cette fin. On vous fera connaitre ce qui se fera en ce sens. Mon gouvernement a représenté au fédéral que ce problème n'était pas purement du domaine provincial. Il est aussi intéressant de constater que l'année écoulée fut aussi marquée par une recrudescence des activités dans le domaine de l'élevage du bétail.

Les récompenses que ces exposants ont obtenu à l'exposition internationale de Chicago ont accru la réputation de notre province.

(suite page 8)

L'A. C. F. A. à Lamoureux

Dimanche dernier, le deux courant, le cercle Lamoureux a procédé à l'élection de ses officiers. Les officiers suivants furent élus:

Président d'honneur:
M. l'abbé J. H. Garnier;
Président:
M. Arthur Lamoureux;
Vice-président:
M. Simeon Langlois;
Secrétaire-trésorier:
M. Eugène A. Rocque.
Nos félicitations aux nouveaux élus.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Lettre de Montréal

Un nid de tourtereaux

(Ecrit pour la "Survivance")

J'ai visité ces jours-ci un nid de tourtereaux. Perché très haut, loin du bruit de la ville, il est blotti très au nord, au faîte même de Montréal, de cet arbre géant, creusé de toutes parts de sillons parallèles, et dont les profondes racines, et les innombrables branches s'étendent presque jusqu'aux confins de l'île. C'est donc dans un quartier retiré et modeste qu'habitent mes tourtereaux, jeunes époux depuis quelques mois à peine.

Appartenant à la classe des petits bureaucrates,, ils ont eu la naïveté rare de se croire forcés de mener un train de vie conforme à leurs moyens. Ils se sont mis délibérément en marge de la classe si nombreuse que caractérise spécialement l'amour de la dette en général, et de l'achat à terme en particulier. Ce mode de paiement, commode lunette à double foyer qui grossit d'une part l'actif de l'acheteur; et, d'autre part, diminue en le morcelant le coût de l'achat, ce mode de paiement, dis-je, ne les a pas séduit. Mais aussi quelle déchéance! au premier coup d'oeil, le visiteur est fixé. Il sait qu'il a sous les yeux un logis de petites gens dont le premier objectif est et doit être l'économie. Au lieu de se demander comment diable S., un petit salarié, a pu offrir à sa jeune épouse une demeure remplie de merveilles, il se dit simplement que ces braves gens ne sont pas des millionnaires... et c'est la vérité.

Le mobilier des S., je suis forcée de l'avouer, n'a pas été acheté chez Morgan, pas même chez Eaton ou Woodhouse, aussi manque-t-il de ce cachet de suprême distinction et d'originalité saxonne que confère seul, de l'avis de tous les gens ayant le souci de l'opinion du voisin, l'achat dans l'"ouest, ma chère". A part cette infériorité de caste, rien ne distingue particulièrement ce modeste mobilier des autres modestes mobiliers, si ce n'est toutefois l'heureuse disposition qui lui donne un cachet accueillant et familial.

Lors de leur mariage, mes tortereaux ont reçu le plus simplement du monde à un lunch intime, leurs parents les plus proches et quelques amis. Aussi, ce qu'on a déblatéré contre eux: "Non, mais a-t-on déjà vu une chicherie et une pingrerie semblables! Pas de danger d'avoir des dettes avec ces gens-là! Ils seront millionnaires jeunes avec une telle méthode! Mais, vous savez, le bon Dieu ne bénit pas les avares." Et patati, et patata.

Les S . . . savent ce qu'on a dit d'eux (il se trouve toujours un bon ami pour nous apprendre ces choses-là) et ils en sourient. Si jeunes qu'ils soient, ils connaissent un peu la nature humaine, ils se consolent en songeant que si, plutôt que de consulter leur bourse, ils avaient fait un grrrand mariage, invitant le ban et l'arrière ban des pseudo-amis et la clique nombreuse des connaissances malveillantes, méthode infaillible pour faire s'écarquiller les yeux des commères et faire s'agiter les rideaux des maisons voisines, on aurait tout de même dit d'eux: "Voilà ce petit S . . . et cette petite Z . . . qui veulent faire les frais! La grenouille qui veut s'enfler comme le boeuf! N'est-ce pas ridicule pour un pauvre petit employé de faire tant de fla-fla. Quand ma fille s'est mariée, nous n'avons pas fait autant de train que le père Z . . . et je vous assure que ma fille n'est pas moins mariée que cette petite Z . . . au contraire!

Le jeune S . . . après avoir médité la fable: "Le meunier, son fils et l'âne", trouve, comme ce bon Lafontaine, qu'on ne peut contenter tout le monde. Il en a donc fait à sa tête et s'en trouve bien. Et à ceux qui trop ouvertement, méprisent son modeste train de vie, il a droit de répondre en portant haut la tête:: Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre."

LAURETTE S.

Chez les lépreux

L'oeuvre d'un religieux

Le P. Duchaussois et M. F. Rouquette ont cité dans leurs ouvrages respectifs des traits émouvants et pittoresques du dévouement et de la vaillance des Oblats de Marie-Immaculée au milieu des Peaux-Rouges et des Esquimaux. L'oeuvre apostolique du P. de Hovre mérite de se rattacher à cette glorieuse "épopée blanche". Depuis vingt-cinq ans, cet Oblat de Marie, dont la famille fut jadis exilée de France par le gouvernement révolutionnaire et se réfugia en Belgique, déploie, au milieu des populations du Transvaal, un zèle social et religieux qui force l'admiration.

Son champ d'action est d'ailleurs extrêmement ardu dans ce pays qu'une guerre cruelle a rendu célèbre. Outre les 700,000 Cafres, les noirs aborigènes, la population comprend un demi-million d'Européens, et ce contingent se compose des éléments les plus disparates au point de vue religieux: de descendants des huguenots français amenés là par la révocation de l'Edit de Nantes; de calvinistes hollandais immigrés pour exploiter la terre et devenus les Boers; d'Anglais de toutes sectes protestantes attirés par le commerce et les richesses minérales; de catholiques irlandais fuyant là-bas, comme en Amérique, leur malheureuse patrie. L'évangélisation des Cafres est paralysée par la diversité des races et des dialectes, par leur existence essentiellement nomade autant que par les mauvais exemples de beaucoup de blancs. Les Boers, en particulier, s'obstinent dans l'hérésie.

Le catholicisme compte au Transvaal un évêque, 46 prêtres et religieux, 370 religieuses et 36 églises.

Dans ce beau pays auquel une altitude moyenne de 2,000 mètres audessus de la mer assure un climat idéal, de profondes misères règnent, endémiques, incurables; misères des âmes, misères des corps.

Misère des âmes: c'est l'inextinguible soif des richesses et ses fatales conséquences; c'est la haine de race à race, haine qui date du temps où les blancs, venus de France et de Hollande, tenaient à leur discrétion les indigènes.

Misère des corps: c'est la plus hideuse des maladies, celle qui synthétise les plus horribles épreuves de la chair humaine: la lèpre.

A 12 kilomètres de la riante et luxueuse Pretoria, au pied des monts Magali, s'érige le lazaret où 900 lépreux blancs et noirs agonisent lentement; c'est la "colonie de la mort", avec ses vastes salles empestées de l'atmosphère nauséabonde de la tombe.

C'est à ces créatures de misère que le P. de Hovre se prodigue, allant d'un lit à l'autre, avec des paroles de consolation et de réconfort, apportant les promesses des félicités éternelles. Les juifs, les païens même admirent sa bonté.

Parfois, se déroulent des scènes qui rappellent la primitive Eglise. Des théories d'adultes se présentent et, sur eux, le prêtre répand l'eau lustrale du baptême. La cérémonie se déroule au son des orgues et des chants, au milieu des fleurs accumulées autour du choeur, et montant en guirlandes jusqu'à la voûte. La joie règne dans les âmes et brille dans les yeux des lépreux. Les nouveaux enfants de Dieu auront désormais le courage de ne plus gémir sur leur triste sort; ils seront heureux!

Aujourd'hui, le P. de Hovre veut recueillir dans un asile d'où personne ne les chassera les malheureux qu'une guérison trompeuse ou momentanée a rendus à la société et que la société rejette. Son projet est de les hospitaliser dans une vaste ferme, à 20 kilomètres de la capitale. Il espère que la générosité des catholiques l'aidera à la réaliser.

Louis WILMET.

Ce qu'il faut lire

L'Imitation de Sainte-Thérèse

par S. Navantès

La populaire petite sainte de Lisieux fait l'objet de ce volume, où ses admirateurs peuvent prendre de nouvelles et pratiques leçons. En effet, l'ouvrage est divisé en chapitres où l'on s'applique à l'étude particulière d'une des vertus de la sainte. Une méditation et une prière viennent à la fin de chacune de ces divisions. Malgré son évidente destination sanctificatrice, l'Imitation de sainte-Thérèse est de lecture facile et énonce plutôt aimablement des principes austères.

C'est une édition de la maison Desclée de Brouwer et Cie, Paris. Comme la vie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été traitée par certains auteurs de façon fort impropre, il n'est pas superflu de dire que le travail dont nous parlons porte l'**imprimatur** officiel et plusieurs approbations de sommités religieuses.

* * *

Le Calvaire du repentir

par Eugène Achard

M. Achard s'est de longtemps spécialisé dans la littérature pour enfants. Le calvaire du repentir, le dernier ouvrage que nous lui connaissons, est une mince brochure, un cinéroman, de prix modique, destiné à récréer de jeunes lecteurs. Abondamment illustré, il déroule rapidement son action en un style clair et simple. La locution canadienne y est et, si l'on tient compte du fait que M. Achard nous vient d'outre-mer, on doit rendre hommage à l'esprit d'observation que ce petit volume accuse. C'est bien là un livre de chez nous. Oserais-je pourtant faire remarquer qu'en Canada, il n'est pas d'usage de mettre les enfants en nourrice. Donc, c'est là une coutume qui nous est absolument étrangère. Il me semblerait aussi préférable que la Librairie générale canadienne employât une autre encre pour l'impression de ses textes, car l'encre rouge doit sûrement être préjudiciable à de jeunes yeux. Ces deux restrictions posées, rien ne nous empêche plus de dire que le travail de M. Achard est comparable à tout ce qui se fait de mieux pour la jeunesse. L'ouvrage est en vente à Montréal, 36, avenue Sterling, au prix de $0.15. Il se recommande particulièrement aux maisons d'éducation, aux bibliothèques scolaires, ou aux parents pour cadeaux d'étrennes.

On parle beaucoup de livres français non adaptés à l'enfance; voici un genre qui ne pourrait mériter ce reproche. Les enfants, et je veux dire, garçons et fillettes jusqu'à l'âge de quinze ans, liront, dévoreront ces pages, écrites pour leur fervente imagination dans un style qu'ils comprendront.

GERMAINE.

* * *

Le journal catholique

Prédicateurs et publicistes l'ont répété bien souvent depuis quelques années, à la suite des Papes et des évêques: le journal est la grande arme des temps modernes. Les catholiques ne peuvent le négliger. Ce serait de leur part une faute impardonnable.

Mais combien sont vraiment convaincus de cette vérité? Combien surtout la font passer dans la pratique de leur vie, c'est-à-dire, lisent, propagent, soutiennent le journal vraiment catholiques.

C'est à leur intention qu'a été écrite la brochure que vient de publier l'Oeuvre des Tracts. Son auteur, le chanoine Blanchet, expose d'abord les directives pontificales, puis à leur lumière indique les devoirs qui s'imposent aux catholiques à l'égard du bon journal.

Cette brochure au style alerte devrait porter la conviction dans les esprits. C'est une bonne action que de la répandre. Elle ne se vend que 10 sous, l'exemplaire, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Le premier prêtre indigène de l'Ouest canadien

Le 8 mai 1889, le R. P. J.-M. Lestanc, O.M.I., écrivait de Saint-Albert au directeur du "Manitoba" de St-Boniface les détails suivants au sujet du premier prêtre indigène de l'Ouest canadien:

"Dimanche dernier, 5 mai, Mgr Grandin a eu le bonheur de conférer la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, un jeune Métis, de Saint-Albert, le frère Edouard Cunningham, O.M.I. Que n'a pas fait le premier évêque de Saint-Boniface? Que n'a pas fait le premier archevêque de Saint-Boniface pour obtenir un clergé indigène? Peines inutiles, dépenses perdues, échec complet jusqu'à ce jour! A Saint-Boniface, depuis de longues années, on a réussi à trouver parmi les filles des vocations religieuses. Il était réservé à l'évêque de Saint-Albert, à Mgr Grandin, d'admettre à la vie religieuse et aux ordres le premier Métis de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface. C'est un insigne honneur pour la famille Cunningham.

"Voilà donc les prémices du pays pour la vie apostolique. Deo gratias! Puisse l'exemple du Frère Cunningham exciter l'émulation et susciter de nombreuses vocations dans notre Nord-Ouest.

"Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirondelle. Le Frère Cunningham était parti de Saint-Albert au commencement de janvier 1882 pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lachine, près Montréal.

"Après ses premiers voeux, il est allé au scolasticat de la Congrégation des Oblats, à Archeville; il y a fait sa philosophie et commencé sa théologie.

"Il a fait ses voeux perpétuels le 17 février dernier, et il doit partir dans quelques jours pour la mission du Lac la Biche où il finira son cours théologique, sous l'habile direction de son premier maître, le R. P. Grandin."

Le Père Cunningham fut ordonné prêtre par Mgr Grandin le 17 mars 1890. Il fournit un ministère fructueux de trente années et mourut à Edmonton le 16 juillet 1920. Il fut inhumé à Saint-Albert.

L'auteur de la vie de Mgr Grandin note que le pieux évêque, le jour de cette ordination, écrivit dans son journal: "Nunc dimittis servum tuum, Domine. Aujourd'hui, 17 mars 1890, j'ai eu la consolation d'ordonner prêtre un enfant du pays, ce que je n'ai cessé de demander au bon Dieu depuis que je suis évêque. Après bien des essais infructueux, nous avons enfin réussi, et les dispositions de notre cher Père Cunningham nous font espérer que je n'aurai pas lieu de regretter de lui avoir imposé les mains."

La même consolation lui fut réservée le 1er juin 1901 par l'ordination d'un nouvel élu métis, le R. P. Patrice Beaudry, O.M.I., aujourd'hui missionnaire dans le diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Deux autres Métis ont depuis été ordonnés prêtres, à notre connaissance: M. l'abbé Donat McDougall le 14 août 1921, du diocèse de Sanit-Boniface, et M. l'abbé Alfred Boucher le 8 décembre 1927, du diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Il y a aussi un Oblat le R. P. Napoléon Laferté, du vicariat apostolique du Mackenzie, qui fut ordonné le 5 août 1923. Cette année Mgr Breynat a envoyé poursuivre ses études dans un scolasticat de France un autre oblat métis, le Frère Mercredi.

—Les Cloches de St Boniface

Un remède pas banal

Une femme vint un jour se plaindre à saint Vincent Ferrier des colères de son mari:

—Ecoutez-moi, lui dit le saint. Allez trouver le Frère portier du couvent, et faites-vous donner une bouteille d'eau de puits. Quand votre mari rentrera ce soir, prenez aussitôt une gorgée de cette eau et gardez-la soigneusement dans votre bouche. Vous verrez bientôt merveille.

On devine ce qui arriva. La colère quotidienne du mari tomba devant le silence obstiné de la femme. C'est là qu'est venu le proverbe espagnol: "Beber aqua de san Vincente"—Boire de l'eau de saint Vincent.

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadiennne

par ADELARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantieme mille

28 (Suite)

La mère restait presque seule à la maison, pour faire les durs travaux de la ferme. Les hommes, avec deux grandes filles et les petits garçons, s'en allaient, ordinairement dans Yamachiche, logeaient dans les granges et ne revenaient que le samedi soir. Debout dès le lever du soleil, ils n'arrêtaient qu'à la nuit, si las qu'ils n'avaient pas la force de décharger les dernières voitures. Le lendemain matin, tandis qu'un des garçons conduisait la faucheuse et que Baptiste maniait la petite faulx, en attendant le déjeuner, les autres déchargeaient les fourragères. C'était leur coup d'appétit, disait Baptiste. Rude coup, assurément. A neuf heures, tout le monde était dans la prairie. On étendait d'abord le foin mis en veillotes la veille au soir, puis, vers onze heures, on se mettait à lier. Car dans ce temps-là, on liait encore le foin. C'était un gros travail. Baptiste faisait les bottes et ses fils les liaient. Rapide à manier la fourche, le père fournissait de l'ouvrage à trois, même à quatre lieurs. Derrière lui venaient les faiseurs de liens, des gamins d'une douzaine d'années, armés de leur chevillette de bois, qui tordaient fébrilement les longues tiges de mil. Portant genouillèrees de cuir et fausses manches de coutil, les lieurs venaient enfin. Leur tâche était pénible. Ils glissaient une main sous le tas de foin, le roulaient, s'agenouillaient dessus, ramenaient les deux bouts vers le centre, le transportaient sur le lien et le ficelaient d'un tour. En se relevant, ils poussaient du pied le bottin, pour constater qu'il était solide et de belle apparence. Et l'on allait ainsi, traversant et retraversant la pièce, parlant peu, suant à grosses gouttes sous le soleil de plomb et dans l'herbe surchauffée, ne s'arrêtant que pour boire, à la cruche commune. Quand on avait lié ce qui constituait la tâche du jour, il fallait le mettre en grange. Pendant ce temps, un des garçons ramassait un râteau le foin fauché du matin et Baptiste avec les enfants et les filles le mettaient en veillottes. Rudes journées!

Les deux frères parlaient de ces travaux pénibles sans amertume, avec la virile satisfaction de gens qui ont fait leur part dans une oeuvre difficile et nécessaire, heureux pourtant de voir que des conditions plus douces étaient faites à la génération nouvelle. Intéressée par leurs discours, qu'elle suivait à demi, Fanny exprima le désir de visiter les champs pour voir ces travaux. Il fut convenu qu'elle s'y rendrait dans l'après-midi.

De fait, un peu avant quatre heures, quand les voitures revinrent de leur premier voyage Fanny s'y embarqua en compagnie de Gladys et de ses nièces. Elles apportaient un goûter. C'était la coutume de Louise, d'envoyer aux hommes des beurrées et du lait ou de la limonade.

Cette après-midi-là, François ne charroyait plus. Il avait cédé sa place à Léon, revenu de la ville, et conduisait le râteau à cheval. Monté sur cette large calèche, il se promenait d'un bout à l'autre d'une longue pièce, ramassant les glanures qui traînaient toujours sur les champs d'où le foin vient d'être enlevé. Le médecin avait évidemment beaucoup perdu de son habileté d'autrefois. Les choses allaient bien tant qu'il n'avait qu'à conduire son cheval, mais quand il fallait lever le râtelier, la besogne se compliquait. Comme il arrive d'ordinaire aux novices, François ne pouvait tirer d'une main sur le bras de levier sans tirer de l'autre sur les guides, en sorte que le pauvre Bob, la bouche ouverte et les yeux hagards, pressé d'avancer par la voix du conducteur et durement tiraillé de l'autre, ne savait où donner de la tête.

Au moment où les visiteurs arrivèrent, François devait passer d'un enclos dans un autre. Ces transitions sont toujours délicates. Les ponts de ferme et les barrières sont ordinairement tout juste assez larges pour laisser passage à ces vastes râteaux. François ne fut pas heureux dans son opération. Pour éviter un bout de perche qu'une des roues menaçait d'accrocher en passant la barrière, il tira brusquement sur la guide et ne s'aperçut pas que l'autre roue s'en allait plonger au bout du pont et se précipitait dans le fossé. François cria désespérément au cheval d'arrêter, mais il était trop tard. Les roues craquèrent sous le choc, les dents de fer du râteau résonnèrent longuement avec un bruit de casseroles qui tombent et François, perdant l'équilibré, pirouetta sur le bord du fossé. Heureusement il n'y avait rien de brisé. Le cheval se dépêtra tout seul et le charretier se remit d'aplomb. Mais au loin l'attention de tout le monde avait été attirée par le tapage. Les jeunes filles riaient et applaudissaient, les jeunes gens criaient, la voix gouailleuse du grand-père, dominant toutes les autres, se moquait du cocher maladroit. François fit un geste dans l'air, pour se donner une contenance. Bientôt tous se réunissaient pour la collation sous un bouquet de sapins, au bord du ruisseau. La mésaventure de François égaya longtemps tous ces gens heureux.

Quand le soleil baissa sur les hauteurs du rang Sainte-Marguerite, Fanny, Gladys et les filles de Philippe montèrent sur les charges de foin pour retourner à la maison. Ce n'était pas un plaisir sans mélange. Toute brave qu'elle fût, Fanny se sentit mal rassurée quand sa voiture se mit en marche. La charge oscillait d'une façon menaçante dans cette prairie mal nivelée. Heureusement, l'admirable instinct des chevaux prévenait les accidents. Les bonnes bêtes sondaient le terrain, pressentaient les vilains trous, adoucissaient les chocs dans les raies et les rigoles, traversaient à pas de tortue les détestables ponts de ferme. Les cadres de la fourragère gémissaient lamentablement dans les pentes et les cahots. Il semblait, à chaque instant, que la voiture allait perdre l'équilibre ou qu'un pan de la charge allait se détacher et crouler sur le sol. Inquiète, Fanny se cramponnait solidement à la perche qui traverse en longueur le sommet de la charge et sert à la consolider.

Quand on entra enfin dans le chemin central, le roulement s'adoucit et les voyageuses respirèrent plus à l'aise. Fanny put alors goûter le plaisir de dominer le paysage. A droite, vers le couchant, le lac Saint-Pierre apparaissait tout embrasé, confondant ses eaux rouges avec les nuages empourprés qui bordaient l'horizon. Au milieu de ce brasier, un énorme transatlantique s'avançait, couronné de son panache de fumée, comme un grand oiseau noir dans un ciel flamboyant. Dans les champs voisins, de longs troupeaux de vaches descendaient vers les granges, des charges de fourrage se balançaient lentement à travers les prés, des faneurs, heureux de la journée finie, regagnaient la maison, la fourche sur l'épaule. Un lointain son de cloche traversait la campagne. Dans la voiture d'arrière, les jeunes filles caquetaient joyeusement; tout respirait le calme, l'abondance et la satisfaction.

Fanny en fut saisie. Jamais encore elle n'avait si fortement éprouvé la douceur pacifiante des choses de la grande nature. Recueillie, silencieuse, mollement bercée sur son lit d'herbes fraîches, elle se laissa pénétrer par ce sentiment poétique, presque religieux, que fait naître la campagne à la tombée du jour.

Ce soir-là, quelques instants, l'Américaine goûta dans l'intime de son âme ce qui fait le charme profond de la province de Québec.

(à suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260 rue de Bordeaux, Montréal, Québec. Prix: $0.75.

L'EFFORT DE NOS ENFANTS EN FRANCAIS

En décembre dernier grâce à la générosité de M. Eugène Achard, directeur de la Ruche Ecolière de Montréal, nous avons pu offrir quelques abonnements de cette revue enfantine à quelques couvents où le français s'enseigne.

Au couvent de Saint-Albert il n'y a pas de grade huit. On a octroyé ces abonnements dans les grades cinq et six. Aux élèves du grade cinq on a demandé de développer une lettre sur le thème suivant:

Ecrivez une lettre à votre petite amie et racontez-lui tout ce que vous avez vu dans un magasin où étaient étalés de beaux cadeaux. Dites ce que vous avez choisi pour votre père, votre mère, votre plus jeune frère, votre soeur aînée, pour une personne qui vous a rendu un grand service au cours de l'année. Quel motif a déterminé votre choix? Dites ensuite ce que vos espérez recevoir vous-même par l'entremise du bon S. Nicolas. Terminez votre lettre par les souhaits de la saison.

Couvent Youville, St-Albert,
le 19 décembre 1929.

Cher amie,

Cette nuit, j'ai fait un beau rêve, et il me semblait que j'étais dans un magasin où étaient étalés de beaux cadeaux de Noël. Comme j'avais de l'argent dans ma poche de manteau je m'empressai d'acheter quelques belles choses pour la famille. Pour mon père, j'ai acheté une belle plume-fontaine, un crayon, un calepin et une cravate qui lui allait très bien. J'avais fait un beau cadeau pour ma mère, mais je crois bien que vous ne le devinerez pas. Je lui ai acheté un chapeau, une boite à couture qui coûtait bien cinq piastres, et une belle boite de papier à lettres. Mon petit frère, je crois que je ne l'ai pas oublié. Il avait vu une grosse boule colorée, un auto en ferblanc, et un collier pour son chien Médor. Ma grande soeur n'avait pas eu moins que les autres; je lui avais acheté un beau couvre-pieds à broder, une boite à couture un peu plus petite que celle de ma mère, et un beau gros livre d'histoire, car les grandes filles aiment bien à lire tout comme les petites. J'aime bien à ne pas oublier mes bienfaitrices, et cette personne c'est ma maîtresse de classe. J'avais pu lui acheter quelque chose de nécesaire; c'était une paire de souliers neufs; un signal et une boite de papier à lettres. Comme tu vois ce n'est qu'un rêve. Je voudrais bien avoir de l'argent pour acheter tout cela.

Je te souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Au revoir, de ton amie,
Doreen BOUSQUET.

* * *

Aux élèves du grade VI on a proposé le sujet suivant:

Ecrivez une lettre à une amie pour lui faire part de vos emplettes à l'occasion de Noël. Dites-lui le motif qui a déterminé le choix du cadeau que vous destinez à votre père, à votre mère, à votre meilleure amie, à une pauvre du voisinage qui a été bien malade. Racontez à votre amie que vendredi matin il y aura Communion générale pour le Pape dont on célèbrera le Jubilé Sacerdotal. Cette communion sera nos étrennes offertes au Père commun des fidèles.

* * *

Couvent Youville, St-Albert,
le 19 décembre 1929.

Ma bien chère cousine,

Je sais que ce sera un plaisir pour toi de te rendre compte des achats que j'ai faits hier, à l'occasion de la belle fête de Noël. J'ai acheté à mon père, une belle pipe, ainsi que de beaux mouchoirs, ce qui m'a coûté $2.50. A ma bonne mère, une belle boîte de chocolats, ainsi qu'une belle petite statue de la sainte Vierge, ce qui m'a coûté $3.00. A ma meilleure amie, une boîte de papier à lettres de $1.00, et à une pauvre voisine, une boîte à ouvrage, de 50 sous, ce qui m'a coûté en tout $7.00. J'avais amassé cet argent depuis le mois de septembre. J'ai mis ensemble tous les petits sous que j'ai eus.

Vendredi matin, qui sera le 20 décembre, il y aura une Communion générale pour le Pape, en l'honneur de son Jubilé Sacerdotal. Ce jour-là ça fera cinquante ans que notre Saint-Père le Pape aura été ordonné prêtre. Cette communion sera nos étrennes au Père commun des fidèles.

Je termine, chère cousine, en te souhaitant une bonne et heureuse année.

De ta cousine,
Solange LETOURNEAU.

Mlle Solange Létourneau, du grade VI, du couvent de Saint-Albert, et Mlle Doreen Bousquet, du grade V, du même couvent, recevront donc chacune un abonnement à la Ruche Ecolière.

Nos félicitations!

OTTAWA, Ont.—P.C.—Le Canada a plus avancé au cours des dernières cinq ou sept années que les Etats-Unis pendant 20 ans de leur histoire, a déclaré le colonel J. H. Woods, président de la Chambre de Commerce Canadienne, pendant le banquet annuel du Board of Trade. "Les Etats-Unis ont émerveillé le monde, dit-il, par leur énorme développement au cours du 19e siècle. Le Canada fait de même à l'aurore du 20e siècle."

NOUS SURVIVRONS

Pourquoi se trouve-t-il encore certaines gens qui jettent la note pessimiste sur la survivance des nôtres dans l'Ouest? Bien des raisons devraient les engager à se taire, pourtant. Quand bien même ce ne serait que la simple bienséance.

Depuis 1760, il y a toujours eu des sonneurs d'alarme chez nous. Qui pouvait prévoir qu'aux prises avec un pouvoir tracassier, ce petit groupe de 1760 deviendrait les six millions de Canadiens-français du Canada et des Etats-Unis? Ces propos désespérés ont-ils valu quelque chose pour la survivance? N'ont-ils pas contribué plutôt à décourager d'avance des énergies qui se fussent employées au bien de la nationalité?

Plus tard dans l'Ontario, ce fut la même chose. On jeta le cri de la défaite. Il ne devait pas y avoir de Canadiens de langue française dans cette province après les quelques années qui suivirent la fondation de l'Université d'Ottawa. Et cependant qu'est-il arrivé? Est-ce que les nôtres n'ont pas survécu dans l'Ontario? N'y font-ils pas bonne figure aujourd'hui?

Actuellement c'est le tour de l'Ouest. Les propos se répètent. Et la conséquence, c'est qu'il faut passer par-dessus ces obstacles pour opérer l'aide que ces groupes de nos compatriotes attendent de nous. Et si les nôtres survivent dans l'Ouest comme la chose est certaine, quelle figure feront ces semeurs de découragements? A cette date ils seront sans doute entrés dans l'anonymat; mais ils auront tout de même opéré une action déprimante. Que ne se taisent-ils pas? D'abord ils n'ont aucune certitude de ce qu'ils affirment; 2o. ils nuisent à cette survivance elle-même, décourageant ceux qui organisent la lutte en vue de lui aider; 3o. ils font le jeu des adversaires qui travaillent à enrayer l'expansion catholique et française en ce pays.

Si les Acadiens ont pu survivre dans les provinces maritimes, si . . . nous avons pu survivre dans Québec; si dans Ontario la survivance a pu s'opérer, pourquoi, après tant d'expériences, nos compatriotes ne survivraient-ils pas dans l'Ouest? Est-ce parce qu'on a nos journaux, alors que partout ailleurs il n'y avait pas de journaux pour encourager et pour diriger? Est-ce parce qu'on a dans chacune des trois provinces, des Associations actives qui surveillent et cultivent l'enseignement du français dans les écoles, quand ailleurs la survivance s'est opérée au hasard?

Est-ce parce que Québec lui-même semble s'intéresser plus que jamais aux groupes français des provinces soeurs? Nous ne nions pas qu'il y ait des points noirs, des difficultés, des moments où la lutte devra se faire âpre, ardente. Mais la lutte nous a-t-elle jamais été nuisible? Il semble que la Providence la suscite pour nous réveiller. Toujours aux périodes des luttes, nous avons ranimé nos forces défaillantes.

Soyons optimistes, nous Canadiens-français de l'Ouest; nous ne sommes pas inférieurs aux autres groupes français du Canada. Hier, nous n'étions que quelques milliers, aujourd'hui nous sommes dans les trois provinces plus de 100,000. Chaque année nos groupes s'enrichissent de quelque nouvelle paroisse. Les anciennes paroisses essaiment et vont en former d'autres avec leur surplus de population. C'est moins que jamais le temps de crier à la défaite. Si on n'a pas le courage de croire en l'avenir, au moins qu'on ait la décence de se taire.

Georges BILODEAU, ptre.

Les gagnants de la "Ruche Ecolière"

Plusieurs abonnements à la "Ruche Ecolière", revue enfantine, furent octroyés dernièrement. Nous n'avons pas les noms de tous les gagnants mais voici une liste préliminaire: Mlles Suzanne Jégard et Hélène Lavoie pour le Couvent de l'Assomption d'Edmonton, Mlles Germaine Landry et Jeannette L'Abbé pour le Couvent de Red Deer, Mlles Béatrice Chailler et Alma L'Abbé pour l'Ecole Sainte-Anne de Falher, Mlles Laura Brousseau et Yvette St-Arnault du couvent des Soeurs de l'Assomption de Saint-Vincent, M. Euclide Richer et Mlle Alice Tanguay de l'Ecole consolidée de Donnelly, Mlles Alice Ethier et Olivine Blain du Couvent de l'Assomption de Saint-Paul. Mlles Solange Létourneau et Dorinne Bousquet du Couvent de Saint-Albert.

Les noms des autres gagnantes ou gagnants seront publiés dès que nous les aurons reçus.

Comment elle gagne le coeur du peuple

Ottawa.—S.P.C.—Dimanche dernier, M. Wilfrid Labelle, qui revenait des collines de la Gatineau, rencontra des skieurs dont la machine était en pane. Il les fit monter dans son auto, et sur leur demande les déposa devant la résidence officielle du représentant du Roi au Canada. Lundi, alors qu'il avait oublié l'incident, il a reçu une lettre de remerciements de Son Excellence la vicomtesse Willingdon, et un bouquet de magnifiques fleurs pour ses deux soeurs qui voyageaient avec lui. M. Labelle n'avait pas reconnu Son Excellence en skieuse.

Le carnet d'un Parisien

NOUVELLES D'EUROPE

(Ecrit pour la "Survivance")

La conférence de Londres

La conférence sur le désarmement naval, qui se tient à Londres depuis le 21 janvier, groupe avec les représentants de la France ceux de l'Angleterre, des Etats-Unis, du Japon et de l'Italie.

Le problème à résoudre est compliqué par les intérêts particuliers que chacun des états entend sauvegarder. La France propose un pacte méditerranéen auquel l'Espagne pourrait être intéressée. Ce nouveau Locarno provoque les commentaires favorables de la presse, notamment en Espagne.

L'entente, qui éventuellement sera conclue, devra être ratifiée à Genève par un accord général de la Ligue des Nations, approuvant les méthodes de limitation des armements navals de la conférence de Londres.

oOo

Rencontrés à Paris

Rencontré sur le quai de la gare à Paris, se rendant à Londres, l'hon. Ph. Roy, Haut Commissaire du Canada, le général Brutinel, président de la banque Adam de Paris, Alex. Michelet, interprète et secrétaire du Bureau du Travail à Genève.

La réunion fortuite du fondateur du "Courrier de l'Ouest" et des anciens rédacteurs de ce journal, autrefois citoyens d'Edmonton, nous rappelle des histoires d'il y a vingt ans. Nous nous serrons la main et envoyons notre amical souvenir aux amis et "survivants" d'Edmonton. Le proverbe est une fois de plus confirmé: Le journalisme mène à tout . . . pourvu qu'on en sorte . . . à temps!!

oOo

Accidents d'aviation

L'aviation, à quelques semaines d'intervale vient d'être éprouvée par des accidents graves:

Chales et Larre Borges, partis de Seville pour traverser l'Atlantique Sud; se sont écrasés de nuit sur la côte du Brésil, à quelques milles seulement du but qu'ils se proposaient d'atteindre. L'aéroplane a été brisé; heureusement les deux aviateurs, secourus promptement, ont échappé au désastre.

Le Brix et Rossi ont dû abandonner leur avion en plein vol et sont descendus en parachute quelque part au-dessus de la Birmanie. Ils se rendaient de Paris à Saïgon.

Lassale, Rebard et Faltot ont péri sur la côte de Tripolitaine dans un raid qu'ils entreprenaient pour joindre la France et l'Indochine.

Tous ces accidents sont attribuables au mauvais temps, à la brume ou à la nuit. Les appareils d'aviation sont tous arrivés à un grand degré de perfectionnement qui assure le maximum de sécurité, toutefois les vols de longue distance par tous les temps, de jour et de nuit, ne seront assurés qu'en autant que les services à terre seront aussi organisés et balisés comme le sont les routes maritimes aux abords des côtes.

Daudet de retour d'exil

Léon Daudet, l'écrivain bien connu, vient de rentrer d'exil. Le violent polémiste de l'Action Française avait été condamné à cinq mois de prison en 1927 pour diffamation, sur la plainte du chauffeur Bajot, dans la voiture duquel avait été trouvé Philippe Daudet agonisant. La police après enquête avait conclu au suicide du jeune homme.

Le père attaquait la police et le chauffeur dans des articles virulents et les accusait de complicité dans l'assassinat de son fils.

Condamné, Léon Daudet s'était retranché aux bureaux du journal et défiait l'autorité. Les choses menaçaient de tourner au tragique, lorsque Daudet se rendit, "pour éviter l'effusion du sang". L'opinion publique, sympathique au père affligé, attendait la libération du coupable dont la peine judiciaire semblait excessive. Comme les autorités tardaient à accorder l'amnistie, une mystification des amis de Daudet, délivra le prisonnier qui passa en Belgique pour se mettre à l'abri.

L'affaire mit le public en gaîté voici comment. Un des partisans de l'écrivain, contrefaisant la voix du ministre de l'Intérieur, ordonna par téléphone la mise en liberté du captif. Le chef de la prison voyant arriver peu après une automobile pour chercher Daudet, négligea d'insister sur la remise d'un ordre écrit de son chef, qui lui fut promis pour le lendemain. Mais vingt-quatre heures après le naïf chef de prison recevait son congé.

Voilà déjà plus de deux ans que ces faits se sont produits et, Daudet ne rentrant pas cela se conçoit, l'exil ne pouvait durer toujours. La Société des Gens de Lettres fit des démarches près du gouvernement pour obtenir la grâce de l'écrivain. Des hommes politiques de toutes nuances s'en mêlèrent et une interpellation eut lieu à la chambre. Chose curieuse, des hommes comme Herriot qui se montraient des plus favorables à Daudet, votèrent contre le gouvernement, lorsqu'ils surent que le ministre était sympathique à la faveur sollicitée. La politique a des raisons qui parfois échappent à la logique.

oOo

Une découverte

Des travaux de terrassement au chemin de fer Métropolitain ont mis à jour une pierre de l'ancienne chapelle St-Yves, rue St-Jacques. Elle porte l'inscription suivante:

"Nous Jean, roi de France et de Navarre, avons placé cette pierre en l'honneur de Dieu et de M. St-Yves en l'année 1352, la seconde de notre règne" . . .

L'association du Barreau français, dont St-Yves est le patron, a reçu la permission de déposer cette pierre historique dans le Musée du Palais de Justice.

PARISIEN.

Le "Cartel du blé" non responsable

"Le maire de Winnipeg est mal informé", dit George McIvor.

Winnipeg.—"Le maire de Winnipeg est mal informé à notre sujet", a déclaré M. George McIvor, gérant général des ventes pour le "Cartel du blé canadien", faisant allusion au discours que ce dernier avait prononcé comme premier magistrat de la ville de Winnipeg, devant les délégués du congrès des municipalités de l'Ouest, réunis pour discuter le problème du chômage.

Son Honneur le maire Webb avait allégué que la politique du "Pool" à l'heure actuelle était responsable du problème du chômage, qui sévit dans l'Ouest canadien.

"Le maire Webb a, apparemment oublié de mentionner le fait que les derniers chiffres officiels indiquent que le Canada n'a produit cette année, que 50 pour cent de la production de blé de 1928 et 46 pour cent du volume d'avoine obtenu en cette même année".

M. McIvor attribue la récente baisse des prix du blé, au fait que l'Argentine a mis sur le marché récemment, son blé "Argentine Rosafe", qui correspond à peu près à notre numéro 3. Le résultat de cette inondation subite, c'est que le marché est sursauté et que les prix se sont momentanément effondrés.

M. Bennett et les élections

"Quand le gouvernement parle libre-échange et protection c'en est un signe certain."

GRAND DISCOURS

Clinton, Ont.—S. P. C.—L'ombre de prochaines élections générales a plané au-dessus de l'estrade où l'honorable M. R. B. Bennett, leader conservateur fédéral, a pris la parole mercredi dernier, en cette ville.

"Les présages d'une élection générale prochaine ne font pas défaut", déclara M Bennett. "Vous avez vu le gouvernement d'Ottawa tenter de renforcer ses positions dans l'Ouest avec M. Crerar. Avec le nouveau ministre des Chemins de fer qui parle de libre-échange dans l'ouest maintenant, et avec M. Euler, le ministre du Revenu National, qui a parlé de la protection à Brompton, l'autre soir, on peut dire qu'une élection générale se dessine à l'horizon. Vous connaissez ce que signifie le fait du parler de libre-échange à l'ouest des Grands Lacs et de protection dans l'Ontario."

Petites nouvelles

Mme Fernando Lord, de St-Paul, dont le mari s'est noyé accidentellement en traversant sur le bac entre Brosseau et Duvernay, vient d'obtenir du gouvernement la somme de $13,000. Mme Lord a cinq enfants et demeure à Saint-Paul. Elle est partie mardi dernier pour un voyage de deux mois dans l'Est.

—x—

TORONTO.—P.C.—Il a été décidé par arrêté ministériel que les Ontariens chargeant un ami ou un agent d'acheter pour eux les liqueurs dont ils ont besoin devraient passer par plus de formalités. L'arrêté en question est approuvé par la commission des liqueurs, qui voit là le moyen d'en finir avec beaucoup d'irrégularités dans l'usage des permis.

Congrès de l'Association des Commissaires

Concours d'éloquence.—Résolutions.—Principaux orateurs.

L'Association des commissaires d'écoles de la Saskatchewan aura son congrès annuel à Prince-Albert, les 18, 19 et 20 février. Ce sera l'un des plus importants. Il y aura au-delà de 1,000 délégués de tous les points de la province.

Résolutions

Plusieurs résolutions sont inscrites. Nous en détachons quelques-unes. De Funks, district scolaire 2898, on a rédigé la résolution suivante, qui a trait à l'instruction religieuse dans une langue autre que l'anglais:

"Etant donné que la province est composée d'une population mixte et que les droits des minorités doivent être pris en considération,

"Qu'il soit résolu que, dans le clause permettant l'instruction religieuse durant la dernière demi-heure de classe, on inclue les mots suivants: "dans la langue que décidera la majorité de la commission scolaire."

Une autre résolution demande le concours du gouvernement pour faciliter l'éducation des gens de la province par le radio. Dans ce but:

"Il est résolu que nous demanderons au gouvernement d'organiser une série de conférences sur l'éducation, qui seront irradiées par les gens de la Saskatchewan".

Principaux orateurs

M. Anderson, premier ministre et ministre de l'Education, exposera la politique de son gouvernement en matière d'éducation. L'Alberta sera représentée par M. Perren Baker, ministre de l'Education de cette province. Il exposera son fameux système.

Parmi les autres orateurs, nous remarquons le docteur J.-S. Huff, surintendant de l'Education. M. Woods, surintendant du Parc National; le major N.-J. New, secrétaire du Concile national d'éducation, etc.

MONTREAL.—S.P.C.—Le col. John-N. Price, président de Price Brothers and Company, a été élu président de l'exécutif du Newsprint Institute of Canada. L'an dernier cette organisation s'occupa de mettre en commun la production des divers moulins. La réorganisation du Newsprint Institute semble indiquer que ce système sera continué en 1930.

Double crime à Waugh, Alta.

Un jeune homme tire sur son ancienne amie et se donne la mort. — Drame de la jalousie.

NOMBREUX TEMOINS

Victimes d'un assassinat et d'un suicide commis à Waugh, à 45 milles au nord-est d'Edmonton, mercredi dernier, Mike Gill, 23 ans, cultivateur, et Ksenka Wollia, son ancienne amie, âgée de 18 ans, furent inhumés ces jours derniers.

Cette double tragédie s'est accomplie sous les yeux de plusieurs habitants du village, suivant les nouvelles parvenues ici. Gill, dit-on, aborda la jeune fille sur la rue, échangea quelques mots avec elle, puis la frappa violemment à la poitrine avec un fusil qu'il portait. La jeune fille s'écroula, et son assaillant, se servant de son arme comme d'une massue, la frappa à plusieurs reprises à la tête, et lui envoya finalement deux balles dans la tête. Il se tira ensuite lui-même. Les deux anciens amis vécurent quelques moments encore. Miss Wollia fut immédiatement placée dans une carriole, mais elle avait cessé de vivre lorsqu'elle arriva à la demeure de ses parents, à trois milles à l'est du village. Gill succomba aussi pendant qu'on le transportait dans sa famille, à deux milles de distance. D'après la police la jalousie a motivé l'acte de Gill.

Dans l'éducation, ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose; ce qu'il fait faire est tout.
—Mgr DUPANLOUP.

Ce qui se passe en Alberta

Aimez les âmes, vous en avez le devoir.
—Mgr DUPANLOUP.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Il y aura, au Collège, **le 11, mardi, la réunion mensuelle** de février. Outre que le programme sera encore chargé de choses fort intéressantes, deux raisons réclament une assistance nombreuse de la part des Anciens. D'abord, il n'y aura pas de réunion régulière le mois prochain. La grande séance du mardi-gras en tiendra lieu. Ensuite il faut mettre la dernière main à l'organisation de cette séance. Pour cela, nous voulons l'avis et l'appui de tous les Anciens.

Nos acteurs, qui ont à peu près tous l'habitude du théâtre, s'adaptent rapidement à leurs rôles. Déjà "Un chapeau de paille d'Italie" prend les allures de l'exhilarante comédie qu'elle est. Par erreur, nous avons mis Mlle Lucette Giroux sur la liste de nos actrices. Mlle Gilberte McNeil tiendra ce rôle.

Nous avons le plaisir de présenter le deuxième article de la série que le "Coin des Anciens" a inaugurée sur les carrières: un autre Ancien, M. Paul Poirier, avocat d'Edmonton, a bien voulu s'en charger. Pour plus de clarté nous avons proposé un cadre uniforme à nos collaborateurs.

J.-d'A. R., S.J.

* * *

LE DROIT

Il y aurait beaucoup à préciser sur la carrière légale; on s'illusionne parfois quand on est encore au Collège. Cette profession n'est pas un pis-aller que peut choisir n'importe qui, quand les autres carrières ne l'intéressent pas. Elle exige une alliance de qualités et de conditions qu'on ne trouvera pas dans tout jeune homme. Qu'on en juge par ces quelques notes, jetées à la file.

I.—Formation

1.—Qualités requises: Les degrés universitaires ne sont pas requis pour l'admission aux cours. A l'université d'Alberta, on exige deux années du cours des Arts, c'est-à-dire les deux premières années du cours universitaire ou Collège, l'inscription de Rhétorique. Pourtant, un jeune homme, parvenu à ce terme, se doit d'obtenir son B.A., d'autant plus que ce degré a ses petits avantages, comme nous verrons.

Il faut à l'étudiant en droit, s'il veut réussir, un esprit **d'ordre** très marqué, des habitudes de **travail intense**, et un **jugement solide.** Je trouve le cours classique une merveilleuse préparation à notre profession, non pas seulement par la formation qu'il donne, mais aussi par le bagage considérable de notions de toutes sortes dans lesquelles nous puisons constamment. Nous ne lui demandons pas la spécialisation technique, mais l'envergure d'esprit. Plus la formation générale est complète, plus elle est en relation directe avec le droit.

En particulier, il nous faut, dans l'Ouest, une connaissance parfaite de l'anglais.

2.—Etudes: le cours est de trois ans, et de sept mois par année.

En Alberta, nous avons ce qu'on a dans toutes les provinces anglaises du Dominion, le "case-system". Au lieu d'étudier les principes dans un auteur, il faut faire une étude intense d'un nombre incalculable de causes et en déduire soi-même les principes. A quoi aide énormément la formation philosophique du Collège.

Actuellement, le cours de l'Université est pratiquement essentiel: la formation extramurale ne vaut plus. Toutefois un stage dans un grand et **bon** bureau—j'insiste sur un **bon**—est nécessaire, à cause des habitudes de procédure technique à prendre. Le Barreau exige, des jeunes avocats une année de cléricature. Notons que ceux qui ont leur B.A. ont eu jusqu'ici, la faculté de réduire cette année à quatre mois **consécutifs**, à faire pendant les vacances.

II.—Ouvertures

Il est presque inutile pour nous de songer à une clientèle anglaise, hors le cas de spécialisation, toujours difficile dans un pays neuf. Mais il y a encore de la place dans les centres canadiens-français. Songeons qu'il n'y a qu'une dizaine d'avocats de notre langue dans l'Alberta. Il y a de l'avenir, surtout dans le Nord; dans les villes aussi, mais plus difficilement, à cause de la sursaturation d'avocats anglais. Sait-on qu'il y a dans la seul ville d'Edmonton plus de 125 avocats.

Il convient d'ajouter que les études légales sont une porte ouverte à toutes les carrières, sauf celles des Sciences techniques—et cela en raison même de leur nature,—connaissance des relations commerciales, administratives, diplomatiques, qu'étudient les avocats, voilà la meilleure préparation aux grandes carrières du Commerce, de la Politique, de la Diplomatie. Si un jeune avocat ne veut pas pratiquer, il a encore, comme l'on dit, "plusieurs cordes à son arc."

III.—La Carrière

1. Qualités requises

a) INTELLECTUELLES: jugement, esprit sérieux, analytique: la carrière légale est une vie d'étude continuelle. Une bonne mémoire est très utile, l'imagination moins.

b) MORALES ET PSYCHOLOGIQUES: l'honnêteté est d'autant plus nécessaire qu'un très bon avocat peut être très malhonnête.

Il faut aussi avec le goût du travail l'esprit pratique, le sens des affaires, de l'entregent enfin, sans quoi on sera vite désappointé sur la clientèle.

En somme, deux qualités surtout indispensables au succès et dans la formation et dans la carrière, le **jugement, l'esprit de travail.**

2.—Carrière elle-même

Distinguons tout d'abord entre le notariat et le barreau: dans l'Ouest, tous les avocats font du notariat, mais tous ne plaident pas. Le notaire fait un travail de pure technique légale; actes, contrats, successions, etc. Nous n'avons pas ici de cours universitaire suivi pour le notariat.

Et maintenant remarquons ce détail: un jeune avocat, au début, fera du **notariat,** et, à moins d'aptitudes spéciales, il en restera là, sans jamais faire de droit.

Parce qu'un collégien est orateur, on ne doit pas en conclure qu'il sera bon avocat: toute éloquence n'est pas admise au barreau. Comprenons bien notre situation. Presque tous nos juges sont anglais, et l'Anglais est par nature plus flegmatique que nous. Ce qu'il veut ce sont des faits, "facts! facts!" : donc raisonnement froid et serré: voilà l'éloquence du barreau anglais. Rarement on fera appel à l'imagination, sauf peut-être devant un jury: même là il faudra se le faire pardonner.

Disons encore que notre travail n'est pas apprécié, et que peu de personnes comprennent le travail que demande la préparation d'un contrat ordinaire: il n'y a pas que les écritures.

Ces remarques pourront peut-être éviter quelques désillusions trop dures. Il peut y avoir d'autres difficultés; elles dépendent de la mentalité de chacun. Ainsi un théoricien qui n'a pas le sens pratique des affaires ferait peut-être un excellent professeur, mais jamais un praticien.

Il faut mettre nos jeunes gens en garde contre ces obstacles, mais hâtons-nous d'ajouter que la carrière a aussi ses beaux côtés. D'abord, la rémunération pour notre travail est raisonnable; mais c'est tout: le Droit ne paye pas dans un pays nouveau, surtout dans les débuts.

Le Droit assure une position convenable dans l'échelle sociale. Le contact avec ses confrères est toujours agréable parce que tous ont une culture supérieure. Pour la satisfaction personnelle, le Droit est une des professions les plus désirables; elle assure un développement intellectuel continuel, par l'étude qu'elle suppose constante sur une matière des plus sympathiques à notre esprit: les rations humaines, toujours si complexes.

Je reviens à l'étude pour finir. Un avocat étudie toujours. Tout ce que donne l'Université, c'est une gymnastique, une **formation légale,** comme la formation générale que donne le cours classique. Chaque nouveau problème est un nouveau sujet d'étude pour l'avocat, d'étude parfois prolongée. Il serait donc téméraire de s'y aventurer sans le goût du travail. Ajoutons pourtant que l'intérêt humain, et par ce fait, toujours nouveau, de ces études, peut souvent provoquer une ardeur plus vive chez le jeune étudiant.

Paul-Emile POIRIER, B.A., LL.B.

Immaculée Conception

A la dernière assemblée des Enfants de Marie il fut décidé d'organiser une partie de paniers pour dimanche le 2 mars. N'oubliez donc pas la date, le 2 mars et l'endroit, la salle paroissiale de l'Immaculée Conception et venez nombreux. Il y aura une belle séance, et vente de paniers. Un prix sera donné à la demoiselle ayant le panier le mieux décoré.

Notre séance de dimanche dernier au théâtre Empire fut un magnifique succès. Nos félicitations aux organisateurs et à ceux qui prirent part au programme.

N'oubliez pas de vous procurer vos billets le plus tôt possible pour la séance des Anciens qui aura lieu au Memorial Hall, Mardi-Gras, le 4 mars. On y jouera une comédie en cinq actes, "Un chapeau de Paille d'Italie."

OTTAWA.—S.P.C.—Louis M. Auger, ex-député fédéral de Prescott, a été remis en liberté, jeudi dernier, sous un cautionnement de $6,000 en attendant l'enquête sur les accusations de séduction criminelle et de parjure

Coin des BONNES AMIES

N'oubliez pas, Bonnes Amies, notre assemblée mardi prochain, le 11 février, au Club LaVérendrye, à 8 h. 15.

Une surprise a été préparée qui ajoutera un nouvel attrait à cette réunion.

Les membres de l'exécutif sont priés d'arriver quelques instants avant l'assemblée.

Les Bonnes Amies offrent leurs sincères sympathies à Jeanne Patenaude à l'occasion de la mort de son grand'père M. Joseph Perras de Morinville.

La Secrétaire.

Collège des Jésuites

Le mois de janvier est fini! Cri de soulagement général et qui se comprend bien! Avec lui finissent les examens!

Un beau grand congé marquait, samedi dernier, la transition entre le premier et le second semestre. Durant toute la journée, les parties se succèdent. Dans l'après-midi, une joute de gouret entre nos seniors et les élèves du Collège des RR. PP. Franciscains, apporte sa quote-part d'intérêt, d'autant que les nôtres sont vainqueurs. Le soir, belle "étude de cinq heures" libre: c'est rare! Quelle aubaine de n'avoir pas de devoir et de pouvoir lire à son aise! Nos intellectuels s'en donnent!

Le lendemain, dimanche de sortie. Lundi, après la première classe, proclamation solennelle des résultats d'examens. Il convient de faire mention de ceux qui se sont particulièrement signalé. Irénée Desrochers, de la Versification, arrive avec une moyenne de 96 pour cent sur l'ensemble de ses examens et conserve 90 pour cent sur chacune des matières. Ce sont les conditions qu'exige le "prix d'examen", et Irénée reçoit des mains du R. P. Recteur un superbe volume. Cinq élèves méritent ce qui dans le langage officiel s'appelle "témoignage d'examen". Pour le mériter, il faut conserver les quatre-cinquièmes sur chacune des matières. Félicitons nos lauréats: Robert McDonal (Philosophie), André M.-Déchène et Stanley Mastalish (Belles-Lettres), Alcidas Ricard (Eléments-Latins), Aimé Gendron (Senior Commercial).

Les cours ont repris leur allure coutumière. Le Père Hamel, malgré la très grave opération subie récemment, est au poste. Le Père Picard qui le remplaçait reprend sa classe de Méthode et le Père Beaucage, ses Eléments-Latins. Nous sommes lancés dans le second semestre à pleines voiles . . . Plaise à Dieu que la croisière soit bonne et fructueuse à tout le monde!

Falher

Les funérailles de Mme Adrien Côté, née Béatrice Tremblay, eurent lieu à Falher le 20 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle fut enterrée à côté de sa mère dans le terrain de la famille Tremblay.

Le deuil était conduit par les familles Côté et Tremblay. Etaient porteurs: MM. Jos. Tremblay, frère de la défunte, Alphonse, Conrad et Zoël Côté, beau-frère. M. Edouard Cimon portait la croix. Mmes Jos. Tremblay, J. B. Langelier, D. Forgues et E. Cimon portaient les coins du drap.

A la famille en deuil la paroisse offre ses sympathies.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme H. Charbonneau qui est convalescente à l'hôpital à la suite d'une très mauvaise grippe.

Lundi soir tous les amateurs de radio étaient aux écoutes et quand, à neuf heures on joua l'air de la Marseillaise on vit les yeux s'animer de plaisir. Il fait bon d'entendre du français.

Nos remerciements à l'organisatrice d'abord et nos félicitations aux acteurs et musiciens. La mélodie était claire et les paroles d'une netteté parfaite. En aurons-nous encore?

Merci à tous et aussi à la Survivance de nous avoir annoncé ce beau programme.

Le 21 avait lieu un grand banquet à l'hôtel Adanac à l'occasion de visiteurs distingués de la ville d'Edmonton, MM. M. Martin, C. E. Gariépy, W. Pigeon, A. Boileau, officiers des Chevaliers de Colomb qui avaient fait l'honneur d'une visite à leurs confrères du district. Après le banquet, plusieurs discours importants furent prononcés dont tous mériteraient une mention spéciale. Pour ne pas être trop long je laisserai les noms sous silence.

La soirée se continua dans la salle du théâtre où il y eut musique et amusements variés. La foule se sépara aux petites heures du matin après le départ du train où on avait été reconduire nos distingués visiteurs.

M. et Mme Rentiers méritent certainement des félicitations pour le goût artistique qu'ils ont déployé dans la décoration de la salle. Mme Rentiers dont la renommée dans l'art culinaire n'est plus à faire a surpassé les espérances.

Une fête juvénile réunissait quelques garçons du village le18 courant à l'occasion du huitième anniversaire de naissance de Paul-Emile Hardy, fils du Dr J. C. Hardy. Il y eut du plaisir à écouter les idées de ces jeunes qui seront nos hommes de demain.

Vers dix heures un agréable goûter leur fut servi, et c'est à regret que ces jeunes durent quitter leurs joyeux amusements pour retourner chacun à leur foyer.

Mardi le 29 peut être appelé la journée des surprises de mariage. En effet, M. Siméon Babineau nous arrivait par l'Express avec une charmante jeune femme, née Brenauver de Morinville. A peu près à la même heure un autre mariage se célébrait dans la chapelle du couvent: M. Jos. Aubin unissait sa destinée à Mlle A. Laflamme tous deux de Falher.

A ces nouveaux mariés nos meilleurs souhaits de bonheur. —Corr.

Girouxville

Neige . . . chemins . . . température

La petite couche de neige qui nous tombe chaque jour ou à peu près tient nos chemins en bon ordre pour les traineaux . . . sans cependant nuire aux autos . . . Il y a bien par ci par là quelques bancs mais ils se font éventrer facilement; la neige dans le nord étant comme du "son" et ne se foulant pas comme dans les pays humides . . . Avec cela aussi, à titre de renseignements précis, il faut ajouter que nous ne sommes pas dans un pays "venteux", cette année en cette saison du moins . . . parce que la neige tombée depuis un mois et demi, est encore au même endroit . . . Et voilà comment il se fait que nos routes puissent à la fois être utilisées et pour les traineaux et pour les roues... Chaque pays a ses petits avantages!...

Depuis deux semaines environ, la température a été idéale, le thermomètre se tenant à sa "place" à quelques degrés au-dessus de zéro; ces derniers jours accusant jusqu'à 20 en-dessus dans nos environs immédiats, et cette nuit, un peu de pluie, grésil, neige fondante, collant aux parois du wagon qui nous ramenait de la capitale . . .

Les travaux avancent rapidement, la toiture est posée, les murs recouverts de leurs planches, la peinture suit, la fournaise sera installée dans quelques jours . . . Espérons que bientôt le tout sera fini et que tous seront satisfaits . . .

Colonisation . . .

Les demandes de renseignements sur notre région commencent à arriver . . . 18 lettres dans une semaine, c'est un commencement . . . cela ne veut pas nécessairement dire que ce sera 18 colons au printemps . . . mais aussi, cela peut bien vouloir dire que ce sera 50 . . . et que ce nombre se triplera automatiquement par l'annonce de ces nouveaux venus . . . Voilà la vraie manière pratique, patriotique, à la portée de chacun . . . Pourquoi ne pas s'en servir plutôt que de se creuser la tête ou se désâmer ou encore se décourager en décourageant les autres par son endormitoire néfaste, par sa négligence criminelle, apathie morbide . . .

Je demande excuse à ceux ou celles qui se croiraient visés pour avoir dit la vérité, l'avoir montrée sans ses habits de gala qui sont souvent "diplomatie, mensonge, flatterie, peur bleue, etc." —Corr.

Legal

Dimanche dernier nous avons eu notre deuxième soirée paroissiale. La température était clémente et il y eut beaucoup de monde. Les prix étaient encore donnés par les marguilliers de la paroisse. Le 1er prix des dames fut gagné par Mlle Florence Lamarche, le 2e par Mme Pierre DeChamplain, le 3e par Mlle Emelda St-Jean. Les prix des hommes furent gagnés le 1er par Léo Demers, le 2e par Paul Montpetit, le 3e par Léo Béland. Les prix de consolation furent adjugés à Mlle Blanche Montpetit et à Omer Roux. Après la distribution des prix, il y eut un intéressant programme de vues animées.

Tous nos districts scolaires ont envoyé des délégués à la convention des commissaires d'écoles de Calgary. Ces messieurs sont partis aujourd'hui même, 3 février et ne seront de retour que vendredi. MM. Wilfrid Fortin, Jos St-Martin, Hector Toupin, Dom. Montpetit, Horace Montpetit, Louis Rousseau, Jérôme Baert, Victor Gravelle et Adélard Leblanc.

Il s'est joué la semaine dernière trois parties de gouret sur notre patinoire. Le jeudi c'était Halfway Lake et Morinville. La partie fut chaudement disputée, mais c'est Morinville qui finalement l'emporta. Le vendredi, nous avions la visite des "Fane" d'Edmonton. Nos visiteurs firent bien tout leur possible, ils usèrent même de temps à autre des moyens un peu violents, mais la victoire nous fut attribuée avec 3 contre 1. Enfin dimanche après-midi, ce fut le tour des "Taylor and Pearson" d'Edmonton. La partie fut très intéressante avec force égale de part et d'autre. Elle fut jouée scientifiquement, sans violence aucune. Dès la première période nos visiteurs s'aperçurent bien vite qu'ils n'avaient pas affaire à des amateurs, car elle nous donna trois points. Enfin à la troisième période, l'un et l'autre camp y mirent toute leur ardeur, et chacun fit deux points, et la victoire nous resta avec 5 contre 4.

Nous devions avoir la semaine dernière une quatrième partie de gouret, elle avait été annoncée pour le jeudi 30 entre Westlock et Legal, mais à la dernière minute nos voisins, prétextèrent de ne pouvoir venir. Ce n'est pas la première fois que la chose arrive; aussi un homme averti en vaut deux.

Mmes Georges Leduc et Victor Regimbald sont parties pour l'hôpital. Robert Croteau n'y a fait qu'un court séjour et bébé Baert est revenu. C'est un va et vient continu.

Baptême: Marie Gilberte Delia, née de Irénée Préfontaine et Eve DeChamplain. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Préfontaine. —Corr.

Lamoureux

Dimanche 2 février a été un jour d'assemblées dans la paroisse. D'abord les membres de l'A.C.F.A. se réunissaient à la salle paroissiale afin d'élire les officiers du cercle local pour l'année courante. L'assemblée fut unanime pour réélire les mêmes officiers.

A l'église avait lieu la réunion des dames et demoiselles de la paroisse. Elles élurent présidente des Dames d'Autel: Mme Desrosiers. Ses quatre assistantes sont Mmes Alphonse Godard, Joseph Paradis, Eudore Godbout et Antonio Lamoureux. La première soirée de cartes donnée par le nouveau comité est fixée au 23 février.

M. et Mme Joseph Godbout ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un gros garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph Armand Jean-Louis. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Armand Paradis.

Nous apprenons que Isidore Paradis se rend à Calgary assister à la convention des commissaires d'école —Corr.

Lac la Biche

M. et Mme Farnk Coutney du Lac la Biche ont eu la douleur de perdre leurs petites jumelles baptisées sous les noms de Marie Thérèse Armita et Marie Berthrix Anita, et âgées de 10 mois. Nous leur offrons nos plus sincères sympathies dans leur peine.

Hussar

Chers lecteurs, à défaut de nouvelles locales, laissez-moi, aujourd'hui, faire suite à l'article de mon confrère, l'érudit correspondant de Vimy, tout en le complimentant de sa chronique brève et judicieuse parue le 23 dernier dans la Survivance. Je dis faire suite quoique je pourrais répéter en partie une de ses remarques, appliquées toutefois un peu différemment. A ses idées émises laissez-moi vous faire part de celles qu'elles m'ont suggérées.

Au correspondant lui sont imputables ses écrits dans leur entier; il en est l'auteur responsable. Pour l'anonymat public, qui le favorise de ses prérogatives on peut dire Dieu merci.

L'incertitude du public de savoir qui écrit pique quelque peu sa curiosité, cela va sans dire, et éveille des soupçons bien souvent très erronés. C'est ce que mon confrère de Vimy nous a démontré.

D'un autre côté, parvient-on à découvrir son identité qu'il peut devenir l'objet de la flatterie des uns ou de la critique des autres, souvent critiques des plus passionnées. D'autes fois se voit-il achalandé par certains allopathes, qui couverts de leurs petits airs câlins ou cajoleurs désireraient ses services, comme intermédiaire pour servir à un tel ou une telle, ou à un autre correspondant voisin ou éloigné, une certaine médecine brèvetée de rancune et d'animosité, d'antipathie ou de haine même de jalousie, jusqu'alors inconnue et indésirée de ce correspondant.

Un peu de sens commun, si bas niveau soit-il, fait comprendre qu'un correspondant ne peut, avec complaisance, si je puis m'exprimer ainsi, se prêter à ces cables, sans s'exposer à de vertes critiques tout en se voyant refuser l'impression de telles facéties dans le journal.

"Chacun, dit mon aimable confrère de Vimy, a libre accès au journal" et "il estime que le concours de chacun est nécessaire à son succès": faisant écho à ses idées il serait bon d'induire ces cajoleurs d'essayer un envoi de leur patente brèvetée au rédacteur du journal; peut-être qu'un deuxième envoi ne serait pas de grande utilité, il y aurait, peut-être, guérison complète dès le premier; pour la paix du correspondant. Le journal doit être considéré un peu comme le miroir de la mentalité publique et son grand honneur comme sa plus magnifique parure est bien de nous la montrer sous le manteau de la justice et de la charité. Chers lecteurs, si je me suis permis ces quelques réflexions, c'est avec esprit de justice et de charité que je l'ai fait car je considère avec Joubert que "la justice est la vérité en action". —Corr . . .

Saint-Edouard

Naissance: Une fille, née le 20 janvier, de Xavier Préville et de Marie-Louise Plante, baptisée le 22 sous les noms de Marie Blanche Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Henry Plante, oncle et tante de l'enfant.

Monsieur l'abbé Prudent Saint-Arnauld, du grand séminaire d'Edmonton est en vacances, l'hôte de M. le curé.

La bibliothèque paroissiale loue des livres à cinq sous par semaine. Avis aux liseurs.

On annonce quelques terres à vendre, en bon ordre, détenues par des gens qui veulent cesser de travailler. Belle occasion pour des acheteurs qui voudraient profiter du développement de la place et de l'organisation religieuse et scolaire déjà établie. —Corr.

Villeneuve

A M. et Mme Albert Léma, née Juliette Montpetit, un garçon baptisé Joseph Emile Léonard. Les parrain et marraine furent M. et Mme Ludger Montpetit de Legal, grands'parents de l'enfant. L'enfant est né le 15 janvier.

Les écoles séparées à Calgary

Les résultats des derniers examens de l'école Sainte-Marie de Calgary sont connus. Quelques Canadiens-français y apparaissent en bonne place.

Grade IX, septième division—Louis Prieur, 77 points, Douglas Pankhurst, 74, Wiliam Ditto, 71, Marshall Sheedy, 69, Bennie Nowicki, 68, Alfred Fitzgerald, 64, Francis McLear, 61, Harold Curtis, 60, John Fay, 69, Frank Bailey, 58, Edmond Fortier, 53, Sam Godeski, 48.

Sixième division, grade IX—Un compatriote du nom de Edro Signori a obtenu 53 points. C'est du moins le seul nom français que nous voyons dans cette longue nomenclature. Le premier fut M. Gilbert Colosimon, 67 points.

Grade X, neuvième division. — M. Wilfrid Loiselle obtient 76 points et les honneurs de sa division.

Dans la huitième division du même grade, M. Albert Denegrie se classe premier avec 75 points et M. Stanley Côté obtient 63 points.

Dans la septième division M. Oscar Muckerhirn a eu 82 points et les honneurs.

Dans la neuvième division du grade XI, M. George Loisselle est arrivé premier avec 64 points.

Nos correspondants

Nos correspondants sont nombreux et fidèles. Peu de journaux peuvent se prévaloir d'un tel encouragement. Ces correspondants, qu'on le sache une fois pour toutes, consentent à nous donner toutes les semaines les nouvelles de leur milieu gratuitement.

Nous réclamons pour eux la plus grande reconnaissance, arrosée de la plus vive sympathie.

On réclame parfois des nouvelles de telle ou telle paroisse. A regret nous devons répondre, advenant ces plaintes, que nous ne pouvons inventer les nouvelles et que nous nous ferons un plaisir d'insérer toute prose signée que nous recevrons.

Nous n'avons jamais refusé d'insérer un courrier et nous comprenons que c'est dans l'intérêt de notre journal de publier ces nouvelles de nos divers centres français.

Et puis de l'indulgence, voulez-vous, pour ces bons amis de notre journal. Tous font de leur mieux, j'en suis sûr. Ne reprochez pas à celui-ci d'être trop pompeux, à cet autre d'être trop long, à ce troisième de ne parler que de lui. Si cela est fondé dites-nous-en un mot CONFIDENTIELLEMENT et nous verrons, à ce que dans l'avenir, rien susceptible de vous blesser ne soit publié. Cette publication de courriers nombreux chaque semaine, fait dire de nous en dehors de notre province, que le groupe franco-albertain est uni, vivant et désireux de travailler à son avancement. Continuons! Merci à nos correspondants et pour tous la plus grande indulgence.

Conclusion

1. Si le courrier de telle paroisse ne donne pas satisfaction. Veuillez nous le dire. Nous y remédierons.

2. Compléter au besoin les nouvelles de votre correspondant si un oubli a été fait. Le correspondant ne peut tout connaitre car il ne va pas partout.

3. Soyons indulgents pour le style, la façon de présenter ces nouvelles. Nos sympathiques correspondants font de leur mieux et d'ailleurs ce qui compte dans un courrier c'est la nouvelle et non le style plus ou moins . . .

4. N'hésitez jamais à nous envoyer des nouvelles même si vous croyez que votre phrase n'est pas grammaticale. Cela importe peu. Ce que nous voulons c'est la nouvelle froide avec le moins de commentaires possibles.

5. Les choses vont bien, nous n'avons qu'à continuer.

LA COMMISSION DES LIQUEURS ACCUSE DES PROFITS ENORMES

Profit brut de $2,645,068. — Augmentation dans les profits de $623,000 pour l'année courante.

Le rapport financier de la commission des liqueurs de l'Alberta, accuse l'énorme profit de $2,645,068 pour l'année fiscale courante, ce qui constitue une augmentation de $623,000 sur les profits de l'année précédente. Ces chiffres apparaissent au rapport publié samedi par l'hon. J. F. Lymburn, procureur général de la province. Le magasin principal de Calgary a fait un chiffre d'affaires de $1,485,153 tandis que le plus important de notre ville n'a fait que pour $1,181,314 de ventes.

Le profit pour le magasin de Calgary, dont nous donnons le chiffre de ventes, est de $534,214 et le profit pour le magasin principal d'Edmonton est de $429,494. Le rapport indique aussi que les Albertains reprennent goût au vin de qualité et au vin ordinaire. Il s'est vendu 219,000 gallons durant l'année courante comparativement à 172,000 gallons l'an dernier. 860 personnes ont vu leur permis supprimé cette année. Il y a à l'heure actuelle 376 hôtels vendant de la bière sous permis.

Il ne s'est vendu, que la bagatelle de 4,400,000 gallons de bière dans toute la province durant l'année écoulée. Ces chiffres n'indiquent pas que la tempérance est en progrès en notre province.

Saint-Joachim

Nous avons l'immense bonheur cette semaine de suivre les exercices d'une retraite sous la direction du R. P. Smit, O.M.I. L'église se remplit soir et matin, et c'est merveille de voir comment nos enfants suivent et goûtent l'instruction particulière qui leur est donnée dans l'après-midi. Clarté d'exposition, langage à la portée de tous, doctrine substantielle, idées neuves et frappantes, comparaisons qui plaisent, conviction profonde, chaleur communicative et éloquence vibrante, quand tout cela se trouve réuni à la fois pour faire l'assaut des âmes, elles sont vaincues d'avance et se rendent à l'appel de Dieu.

Vendredi soir, nous assisterons à une cérémonie de réparation où les voix pures de nos enfants monteront vers le ciel pour faire descendre les pardons sur nos têtes coupables. Dimanche soir aura lieu la cérémonie de clôture comme couronnement de ces pieux exercices. Cette dernière journée commencée par une communion générale ne pourra mieux finir que par une consécration solennelle de toute la paroisse à la très Ste-Vierge.

Puisse le passage parmi nous de l'excellent missionnaire qu'est le Père Smit creuser dans nos âmes un sillon profond où germera une vie chrétienne plus fière et plus pratique.

Lundi matin dernier toute la paroisse répondait à l'invitation du R. P. Curé et assistait à la messe de Requiem que célébrait le Père Smit pour le repos de l'âme de sa chère mère dont il venait d'apprendre la mort en Hollande. Tous s'étaient fait un devoir de donner ce témoignage de sympathie au dévoué missionnaire. Nous lui offrons de nouveau nos plus sincères condoléances et lui promettons de ne pas oublier devant Dieu sa bien-aimée disparue.

Ecole du Sacré-Coeur

Instruction religieuse

Noms des élèves qui ont conservé 90 pour cent:

M. Reine Cacheux, René Lemieux, Léonce Lamoureux, Joseph Lachance, Imida Lachance, Nora Gagnon, Marguerite Rivard, Antoine Lambert, Adélaïde Belland, Gérard Lefebvre, Arthur Pilon.

80 pour cent

Joseph Letain, Frédéric Morino, Jeanne Ethier, Aurèle Belland, Louis Lavallée, Raymond Lemieux.

75 pour cent

Eugène Lefebvre, Jean Letain, Camille Ethier, Edgar Benoit, Alexandre Lamoureux, Wilfrid Arial, Marguerite Lafontaine, Cyrille Paquin.

Classes françaises

Grade VII — Marie-Reine Cacheux, 99.6 pour cent.

Grade VI—Imida Lachance, 80.6.

Grade V—Marguerite Rivard, 84.

Grade IV—Jeanne Ethier, 89.

Grade III—Arthur Pilon, 86.

Grade II—Diana Belland, Paul Pilon.

Grade I—Réjane Drobey, Thomas Duplessis.

Cours préparatoire—Wilfrid Bruyère. Bella Lefebvre, Béatrice Belland.

Castor

Lundi 3, les nominations pour commissaires d'écoles et de conseillers pour la ville ont eu lieu entre 11 h. et midi. Pour commissaires d'école, ont été nommés à l'unanimité. M. L. Bierinck, M. T. Grenier et Dr McPherson, pour l'école séparée.

M. W. Colley, M. W. Lumb, M. Low, M. Wickerson, M. L. Bierinck comme adjoints pour la ville, comme il y a quatre sièges à prendre le vote aura lieu lundi prochain. Il en est de même pour l'école publique, où il y a trois sièges, M. Finlayson, M. T. Morgan, M. S. Marshall et M. G. Davis.

La Rév. Soeur Hélène qui a subi dernièrement une grave opération est en bonne voie de guérison. Après avoir soigné tant de malades, elle goûte aujourd'hui la joie et la douceur d'être soignée à son tour. La Rév. Soeur Gabriel est complètement rétablie.

Depuis quelques jours nous jouissons d'une température idéale. Est-ce bientôt le printemps.

Il nous revient



M. J. H. JULIEN

revient à Edmonton après une absence de six ans. Il est nommé gérant pour l'Alberta de la "Parhill Bedding Co., Ltd." de Winnipeg. Bienvenue à notre compatriote.

Saint-Edmond

Dimanche soir, il y aura partie de cartes organisée par les Enfants de Marie. Cette soirée aura lieu dans notre salle paroissiale. Après la partie on donnera: "A Minister's Mistake". Elle sera jouée par Mlles Marie Pirot, Jacqueline Darimont, Mathilde Mussieux.

On servira des bonbons à la fin du programme. Vous êtes cordialement invités à venir vous amuser avec nous.

—Corr.

Morinville

Funérailles

Lundi dernier ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de deux vieux pionniers de Morinville.

Tout d'abord M. Elie Ouellette, décédé le 30 janvier dernier à l'âge de 59 ans après une longue maladie, supportée avec une résignation parfaite, ayant fait de bon coeur le sacrifice de sa vie, il s'est endormi dans le Seigneur après avoir reçu les derniers secours de la religion.

M. Elie Ouellette était natif de l'Ile Verte, comté de Témiscouata. Il partit jeune de chez lui pour aller tenter fortune dans l'Ouest américain. Une circulaire de l'abbé Morin, fondateur de Morinville, lui tomba un jour sur la main, il se laissa gagner par les avantages nombreux pour les Canadiens-français de venir s'établir dans l'Alberta.

Il arriva donc en 1909 à Morinville pour y demeurer. Travailleur infatigable et très bon cultivateur il s'était amassé une petite fortune qui lui permettait il y a quelques années de se retirer au village.

Il avait épousé en première noce Thaïs Bérubé et en seconde noce, il y a 17 ans, Eloïse Caron. Il laisse donc pour pleurer sa perte, son épouse et trois enfants: Marie-Thérèse, épouse de Joseph Martel Ouellette de Saint-Paul, Joseph, 19 ans, et Jean-Marie, 18 ans, et une nièce, Aurore Ouellette épouse d'Hector Ricard de Morinville.

Le service fut chanté par l'abbé A. Lepage, assisté comme diacre par Mgr Pilon et sous-diacre l'abbé Goutier, curé de Legal.

A l'orgue un choeur nombreux chanta la messe de requiem de Yow. Les porteurs étaient Arthur Rivet, Amédée Brochu, Gustave Ricard, Armand Riopel et Ernest Daoust.

A 10 h. 30 eurent lieu les funérailles de M. Joseph Perras, décédé le 31 janvier à l'âge de 71 ans, chez son fils Victor de Saint-Charles, après une longue maladie.

Ces deux funérailles étaient sous la direction de M. Albert Trottier, entrepreneur de pompes funèbres de Morinville.

A ces deux familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères condoléances. Puisse l'assurance que leurs nombreux amis, en bons Cyrénéens, portent une partie de leur croix, en alléger le poids si lourd et adoucir ainsi leur légitime douleur. Que Dieu console ceux qui restent.

Soirée intime

La soirée traditionnelle pour messieurs les marguillers et les membres du choeur de chant eut lieu le dimanche 26 janvier dernier. Il y eut partie de cartes. Mme Charles Lajoie remporta le prix des dames, et Mgr Pilon le prix des messieurs. Le prix de consolation pour les dames, Mlle Elianne Deschêne et pour les messieurs, M. H. Bellerive. Chacun y alla de sa chanson et on termina cette charmante et agréable soirée par un succulent goûter.

Visiteurs

M. Roland Bérubé, étudiant en première année de théologie au Séminaire d'Edmonton, de passage au presbytère. Il se fit un devoir d'aller rendre visite au couvent Notre-Dame des Filles de Jésus où il avait passé cinq ans. La bonne et dévoué Soeur Ste-Zénaïde fut heureuse de voir son ancien élève en soutane.

M. Philippe Moquin et sa dame, née Lucille Maisonneuve de Donnelly en visite chez leur oncle M. Théodule Maisonneuve.

M. Ovila Gauthier, aussi de Donnelly en convalescence chez sa bellemère, Mme Venant Ethier.

Mlle Emma Turgeon d'Edmonton se rendait mardi de la semaine dernière à une soirée intime chez son beau-frère, M. Edmond L'Abbé où l'on fêtait son anniversaire de naissance.

Transactions financières

M. Harmel Potvin a acheté la terre de M. Raymond Sylvestre.

M. Héria Barette de Joliette vient de faire l'acquisition de la terre qui appartenait autrefois à M. Gadoury, M. J. H. Perras dernier propriétaire l'a vendue à ce nouveau venu dans la paroisse, auquel nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Un grain de bon sens.—Les meilleurs médecins sont le docteur Gai, le docteur Diète et le docteur Tranquille.

—Corr.

Muriel Lake

Colonie de Bonnyville

Première messe dite dans la nouvelle colonie près de Bonnyville, Alta. Le 26 janvier M. l'abbé Lapointe, curé de Bonnyville, nous faisait l'honneur de venir visiter notre colonie naissante puisqu'elle ne date que du 15 juillet 1929. C'était une grande fête que de voir notre vénéré pasteur au milieu de ses nouveaux colons. Il s'était fait un réel plaisir de venir passer la soirée. Pour cette circonstance un certain nombre ont bien voulu se rendre à la résidence de M. Ernest Roy qui a quitté St-Anselme le 25 juin dernier avec sa famille pour venir s'établir dans cette nouvelle paroisse. La soirée s'est passée joyeusement. Il y a eu partie de carte set jeux de dames. A une heure assez avancée de la soirée, les colons retournèrent chacun à leur demeure en disant à demain matin, puisque nous avions le bonheur d'avoir la sainte messe.

A dix heures avait lieu la messe à la résidence de M. Roy où avait été dressé un petit autel temporaire. Tous s'étaient fait un devoir de s'approcher des sacrements. Après la sainte communion, il y eut une allocution des plus appropriées, dans laquelle le prêtre encouragea beaucoup, il nous dit combien il était heureux de venir dire la messe au milieu de ses colons, combien il avait prié Jésus-Hostie de répandre ses bénédictions sur cette nouvelle colonie, et de bénir les sacrifices de chacun de ces pionniers. Il encouragea ces coeurs vaillants qui étaient venus prendre possession de ces terres incultes. Il comprend que les sacrifices sont grands d'avoir quitté parents, amis et vieille paroisse pour venir se tailler un patrimoine qui dans quelques années fera notre gloire, notre honneur d'avoir été les premiers à fonder cette paroisse. Il nous a encore dit qu'il viendra chaque mois nous dire la sainte messe, dans différentes habitations.

Voici les noms de ceux qui y assistaient: M. et Mme Vachon, V. Vachon, Y. Vachon, Alp. Vachon, Mlle M. S. Vachon, L. P. Vachon, Y. B. Vachon, B. Vachon, M. et Mme E. Roy, L. Roy, M. Roy, les familles Dubeau, P. Bélanger, P. Secours, D. Gagnon, A. Gagnon, A. Beauchemin, Téles. Brunet, Alphonse Montana, A. Beaudry, L. et D. Raigner.

Après la messe, il y eut diner, et ensuite M. le curé alla visiter chacun dans sa famille. Nous garderons un souvenir inoubliable de cette première messe.

Un colon et Vachon.

Vimy

De l'avis de nos gens les jours "allongent", si l'on peut dire. "A la St-Eloi, du pas d'une oie; à la Sainte-Luce, du saut d'une puce; à la Chandeleur, ils sont d'une heure". Dimanche dernier nous étions à la "Chandeleur"; et, vraiment c'est sensible. M. Alex. Béland nous a vendu les cierges qui doivent nous prémunir contre tous les fléaux.

En traitement à l'hôpital, depuis quelques jours, Mme Louis Tremblay. Sa forte constitution triomphera de la maladie, nous en sommes certains. Disons cependant que nos jeunes mères, précisément parce que jeunes, devraient s'éviter toute imprudence. Une imprudence parfois est chèrement payée. Un des enfants de notre concitoyen Gustave Saint-Arnaud est assez gravement malade. Il est sous les soins de notre sympathique Dr Riopel.

Ceux de nous qui sommes craintifs ne dormons plus que d'un oeil depuis la semaine dernière: nos voisins les Russes de Waugh s'entretuent. Bolchevisme à base d'athéisme: la vie humaine ne compte pour rien. Et, c'est à cela que nos gouvernants ouvrent larges les portes de notre Canada.

En voyage à Bonnyville depuis une semaine, M. Télesphore Beaupré. Alphonse Dziewontkoski après avoir vendu sa terre ici, ce dont il se mord les doigts, nous est revenu. Naturellement le prix de la terre est dépensé. Les voyages forment la jeunesse, dit-on. Notre jeune homme a vu du pays et a dû se former. Quoiqu'il en soit il va travailler à la journée maintenant; et, c'est lui qui le dit: "J'ai été un sacré fou!"

—Corr.

Les commissaires réunis à Calgary

M. F. G. Buchanan, assistant-surintendant des écoles de Calgary, a fait un appel pour une inspection plus méticuleuse des écoles, à l'ouverture du congrès de l'Association des commissaires.

Plus de 650 étaient inscrits à midi, mardi, et on en attendait encore un certain nombre.

L'Association est satisfaite de l'année écoulée. M. T. O. King préside le congrès et M. H. A. Rogers, du Fort Saskatchewan, remplit les fonctions de secrétaire.

SPORTS

Le hockey au Collège des Jésuites

Une défaite et deux victoires

Mercredi dernier, Junioristes et élèves du Collège se mesuraient sur la patinoire du Collège: dernière rencontre de ces deux équipes dans la Ligue Intercollégiale. La partie témoignait du progrès que l'exercice a fait faire aux joueurs des deux côtés Dans la dernière période, la rondelle après avoir fait ricochet sur un des joueurs du Collège, trompe la vigilance de Lauzon et enregistre le premier point de la partie en faveur du Juniorat. Immédiatement après, comme pour leur donner le change, par une série de petites passes rapides, Robert et Fortin traversent la ligne de bataille des Junioristes et touchent au filet. Dans la deuxième période, l'ardeur du jeu entraîne W. Delisle à faire un point contre son propre gardien de buts. La troisième période fut jouée à une allure forcenée: les Collégiens voulaient à tout prix reprendre la partie qui leur échappait. Malgré leurs efforts désespérés, la victoire resta aux mains des Junioristes, 2-1.

La fin de la semaine devait apporter deux victoires qui laveraient cette défaite. La première fut remportée par l'équipe junior contre le club junior de Saint-Albert, 7-1. Dès le début, la partie s'annonça vive et les jeunes amateurs de St-Albert, poids lourds à côté de nos collégiens, firent bonne figure. Mais bientôt, le jeu d'ensemble de nos cadets et les prouesses de Jean Dalphond, Cyr et Meunier, déclassèrent leurs adversaires. L'alignement pour le Collège était le suivant: M. Bougie, O. Lafleur, J. Dalphond, Cyr, Meunier, J. Déchène, Nadon, Behiels, H. Blackburn. Il y a là d'excellents petits joueurs qui dans deux ou trois ans commenceront à fournir de précieuses unités à l'équipe senior.

Le lendemain de cette victoire, les seniors, pour suivre l'exemple de leurs cadets, se mesurent avec les élèves du Collège des RR. PP. Franciscains. La partie fut du commencement à la fin alerte et pleine d'entrain. Les deux équipes rivalisent de jeu d'ensemble et de vitesse. La pemière période donne un point en faveur du Collège, fruit d'un malheureux lancer de Robert, au moment "psychologique", comme dirait le philosophe. La deuxième période donne au Collège l'avantage d'un autre point, fait par Beaudreault, dans une mêlée autour des buts. A la troisième période, les visiteurs mettent à l'avant quatre joueurs et font une belle offensive. Peine perdue cependant! Nos deux lignes n'en continuent pas moins leurs montées et la deuxième ligne s'illustre par ses arrêts et son ardeur à tenir les adversaires autour de leurs propres buts.

Dans la Ligue Intercollégiale, le Concordia et l'Institut Ukrainien tiennent toujours la première place, sans la crainte de se la faire enlever. Le Collège est toujours troisième et entrera sans doute dans les parties semi-finales qui sont la première étape vers le championnat.

Les Imperials battent de nouveau les Elks

Le club des Elks est défait par les Imperials dans une joute rapide qui se termine par un résultat de 5 à 3. Le premier point fut enregistré par les Imperials sur un lancé de Jenkins. Un deuxième point fut bientôt compté par Moher également des Imperials. Puis Ferris des Elks compta un point, bientôt suivi d'un autre par son coéquipier McTavish. Les deux équipes étaient, au début de la deuxième période, sur un pied d'égalité. Esdale des Elks compta de nouveau puis ce fut au tour de Power des Imperials puis à Dame du même club, deux fois de suite.

La partie fut rapide dénuée de toute brutalité. Les Imperials auront ainsi l'avantage de rencontrer les Superiors dans une série de trois parties. La première se jouera le 13 février.

Le club Canadien défait le Maple Leaf

Les Canadiens ont battu de nouveau le club de Toronto sur leur propre glace, à Montréal, dans une joute rapide mercredi soir dernier.

Le club Canadien se dirige ainsi vers la première place dans la section canadienne de la ligue internationale. Il a pris dans cette joute une avance de deux points. Il a battu le Toronto par un score de 3 à 1. C'est une victoire attribuable aux réguliers du club Canadien. Morenz qui ne fut pas dans son assiette une partie de l'hiver, semblait être le joueur de jadis, si on en croit les rapports de la dernière partie. Il a compté deux points durant cette partie contre Toronto. Mantha compta l'autre point.

Petites nouvelles

Les libéraux de la Saskatchewan doivent offrir un banquet à l'hon. Charles Dunning, à l'occasion de sa nomination comme ministre des finances dans le cabinet King. Le banquet aura lieu à Régina.

OTTAWA.—S.P.C.—Certains indices laissent entrevoir que le département de l'Immigration sera bientôt dirigé par l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur. Les grands changements apportés par M. Stewart à la politique de l'immigration et les remaniements de ce département indiquent que le ministre en a la charge pour longtemps et non pas en passant.

Quand les élections ?

La rumeur circule de plus en plus que le gouvernement fermier de notre province ira au peuple cette année. Quand? C'est la grosse question, à laquelle le gouvernement bien entendu ne donnera pas de réponse. On croit cependant que les élections auront lieu vers le mois de juin. Quelques députés, du côté du gouvernement surtout, voudraient que le ministère ne proroge pas les chambres cette année, mais remplisse tout son terme comme il y a droit d'ailleurs. On se base pour formuler cette réclamation, sur le fait que le congrès des U.F.A. en 1921 avait passé une résolution préconisant l'appel au peuple à la fin du terme électoral, indépendamment des contingences du parti au pouvoir.

L'agriculture ne se conservera et ne se rajeunira que par des hommes.

POUR NOS FERMIERS

Ce qui restaurera et améliorera l'agriculture c'est la préparation et l'initiation de la jeunesse des campagnes à son futur métier.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No. 1 Nord	1.01
No. 2 Nord	.98
No. 3 Nord	.93
No. 4 Nord	.89
No. 5 Nord	.80
No. 6 Nord	.69
Fourrage	.69

Avoine—

No. 2 C. W.	.43
No. 3 C. W.	.35

Orge—

No. 3 C. W.	.35
No. 4 C. W.	.30

Seigle—

No. 2 C. W.	.55
No. 3 C. W.	.50

Prix à Vancouver

Blé—

No. 1 Nord	1.22⅜
No. 2 Nord	1.20⅞
No. 3 Nord	1.15⅞
No. 4 Nord	1.11⅞
No. 5 Nord	1.04⅞
No. 6 Nord	.91⅞
Fourrage	.92⅞

Prix à Winnipeg

Blé—

No. 1 Nord	1.21⅞
No. 2 Nord	1.18⅞
No. 3 Nord	1.14⅜
No. 4 Nord	1.07⅝
No. 5 Nord	1.02⅞
No. 6 Nord	.81⅞
Fourrage	.70⅞

Avoine—

No. 2 C. W.	.55½
No. 3 C. W.	.48¾
Fourrage	.49¼

Orge—

No. 3 C. W.	.50½
No. 4 C. W.	.45¾
Fourrage	.40½

Seigle—

No. 2 C. W.	.75⅜
No. 3 C. W.	.70⅜

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	9.50 à 10.50
" qualité commune	7.50 à 8.00
" communs	7.00
Veau de choix	11.00 à 13.00
" bonne qualité	8.00 à 9.00
" commune	5.00 à 7.00
Bouvillons (steers) de choix	9.50 à 10.50
Bouvillons qualité ordinaire	8.00 à 8.50
" commune	6.50 à 7.50
Boeuf de choix	6.25 à 6.75
" ordinaire	5.50 à 6.00
" commun	5.25 et moins
Mouton de choix	10.50 à 11.50
" de l'année	8.00 à 9.00
Agneau de boucherie	5.50 à 7.00
Porc de choix	13.25

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

LAIT	2.70

Crème—

Spéciale	.38
No. 1	.36
No. 2	.33

Oeufs—

Extra	.42
Frais	.40
2e qualité	.25
Communs	.20

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Le remaniement du tarif douanier est-il nécessaire?

Le "Bulletin des Agriculteurs" de Québec s'exprime sur le sujet dans un de ses derniers numéros.

Vendredi dernier, il est arrivé à Vancouver 17,880 boites de beurre venant de la Nouvele-Zélande et 1,500 boites venant de l'Australie. Chaque boite contenait 56 livres.

Dans la même semaine, 125,000 boites, soit 7,000,000 de livres de beurre de la Nouvelle-Zélande, ont été débarquées à Halifax.

C'est donc le chiffre fabuleux de 8,085,280 livres de beurre étranger, qui ont été déversées sur le marché canadien en une seule semaine; cela représente presque une livre pour chacun des 9,000,000 d'habitants du Canada.

Nous consommons annuellement un peu moins de 29 livres de beurre par tête de population; or l'Australie et surtout la Nouvelle-Zélande nous envoient à elles seules une livre par tête en une seule semaine.

Les cultivateurs de la province et du pays vont-ils endurer cela plus longtemps?

Le traité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande négocié en 1925 est responsable de cet envahissement de nos marchés. Il a assez duré.

Par le traité australien, c'est l'agriculture qui a été une fois de plus sacrifiée à l'industrie.

Les avantages tarifaires que nous a accordés l'Australie sont pour les produits suivants: poisson, gants, machinerie, papier, corsets, tuyaux de fer, couvre-chaussures et claques, automobiles et parties d'automobiles.

Tous des produits industriels à l'exception du poisson et à ce sujet il y a des restrictions.

Les réductions de droits considérables accordées par le Canada à l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont pour les produits suivants: viande, lard, cire d'abeilles, oeufs, beurre, fromage, tomates, oignons et autres légumes; sucre brut importé par les raffineries, miel, pommes et autres fruits.

Tous les produits agricoles, admis à concurrencer librement avec les produits de l'agriculture canadienne.

C'est l'industrie laitière, la principale industrie agricole du pays, qui a été le plus affectée par le traité australien.

Et pourtant, il y avait à Ottawa 65 députés de la province agricole de Québec quand ce traité a été adopté au Parlement en 1925. Quels sont ceux qui ont protesté?

Cultivateurs, cet état de choses a assez duré. La Commission du tarif est maintenant saisie de la question, mais il ne faut pas en rester là. Forcez maintenant vos députés à sortir de leur mutisme pour vous défendre sur le parquet de la Chambre.

Le **Bulletin des Agriculteurs** s'est attaqué à cette question et il ne lâchera pas; il entend lutter ferme pour la sauvegarde de l'industrie laitière canadienne.

Il faut changer le traité australien.

Que les cultivateurs de la province le veuillent et nous aurons bientôt cette réforme, l'une des plus urgentes. D.-C. N.

C'EST AVEC DE L'ARGENT QU'ON FAIT DE L'ARGENT

Les réflexions ci-dessous empruntées au journal d'Agriculture de Québec trouvent leur application en Alberta.

Le meilleur placement à faire pour le cultivateur, ce n'est pas dans les parts de mines, mais dans les engrais chimiques.

Lorsqu'un agent de parts de mines fait miroiter devant nous des profits de 20 pour cent, nous sommes charmés et souvent nous ne pouvons pas résister à la tentation de saisir l'occasion de faire un aussi beau bénéfice. Si, d'autre part, l'agronome nous dit que tout placement fait sur les engrais chimiques rapportera du 100 pour cent, nous sommes quelque peu sceptiques . . . Pourquoi cela? . . . L'agronome n'est-il pas en position de donner quelques renseignements sur les engrais chimiques? . . . Est-il un homme auquel on peut avoir confiance? . . . Aurait-il quelques raisons de nous tromper? . . . Pourquoi alors ne pas ajouter foi à ses paroles?

1.—Le fumier n'est pas suffisant

L'animal ne crée rien, il ne fait que transformer; il en résulte que le fumier n'est qu'une transformation que l'animal a fait subir à la plante, après avoir retenu certains principes, pour le besoin de son organisme. Si on employait sur une ferme seulement le fumier produit sur celle-ci, il en résulterait encore un appauvrissement graduel; cet appauvrissement serait moins rapide que sans fumier, mais il existerait quand même.

Un autre facteur qui fait que le fumier seul ne peut suffire, c'est que le fumier ne contient pas les éléments fertilisants en bonne proportion. Souvent l'azote étant trop élevé, on a une plante qui ne se développe qu'en feuille. Si, d'autre part, on veut une plante portant un fruit pesant, le fumier ne pourra pas faire l'affaire car sa proportion d'acide phosphorique est trop faible. Alors que faut-il faire pour obvier à cette faiblesse du fumier de ferme? Il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'augmenter **l'emploi des engrais chimiques.**

2.—La culture intensive demande surtout des engrais chimiques

Dans la culture intensive, ce qui est surtout recherché, c'est le plus de produits possible dans le plus petit espace de terrain. Pour arriver à ces fortes productions, il faut fournir à la terre de très fortes quantités de principes fertilisants. Le fumier seul ne peut jouer ce rôle car, en plus d'être souvent mal balancé pour la plante que l'on désire, il n'est pas assez concentré. Il en résulterait qu'il faudrait l'employer à trop fortes doses. Encore plus ici que dans n'importe quelles circonstances, il faut recourir **à L'emploi des engrais chimiques.**

Où l'on va fabriquer des engrais chimiques

Tel que récemment annoncé, la "Canadian Industries Limited" a établi une division des fertilisants et prépare actuellement des plans pour la construction de grandes usines à Hamilton, Ontario, et à Beloeil, Qué., dans le but de fabriquer du superphosphate et des fertilisants mélangés. Cette entreprise demande une mise de capital d'environ $2,000,000.

Les usines de Hamilton seront mises en opération le 1er juin 1930, à temps pour produire les fertilisants nécessaires à la récolte de blé d'automne. Les usines de Beloeil seront prêtes pour l'automne 1930.

Cette décision de la part de la "Canadian Industrie Limited" de fabriquer du superphosphate offre un intérêt particulier et significatif car, à l'heure actuelle, la seule manufacture de superphosphate—mieux connu sous le nom de "phosphate acide"—au Canada, c'est la "Triangle Chemical Company", de New Westminster, Colombie Anglaise, laquelle est une subsidiaire de la "Canadian Industries Limited."

Le superphosphate constitue pratiquement la base de tous les mélanges d'engrais chimiques en vente dans le commerce. En 1928, le Canada en a importé près de 100,000 tonnes.

Le succès de la "Canadian Industries Limited" dépend grandement d'une étroite coopération économique entre les différentes subsidiaires de la compagnie principale. L'acide sulfurique, qu'on emploie pour aciduler le phosphate de roche dans la fabrication du superphosphate, est un produit de la "Canadian Industries Limited".

A la suite de cette coopération, on peut s'attendre à une réduction de prix des engrais chimiques aussitôt que les nouvelles manufactures commenceront leurs opérations, car la politique poursuivie par cette compagnie consiste à vendre aux plus bas prix, tout en livrant un produit de la plus haute qualité.

Aux coopérateurs

Pourquoi des contrats?

Grâce aux contrats, la partie financière—relations bancaires—peut être prévue à un sou près, sans risque pour l'association, pas plus d'ailleurs que pour les banquiers.

* * *

Les contrats permettent aussi des relations d'affaires permanentes dans les principales activités telles que: transformation des produits et leur commerce, etc. Exemples: Le nettoyage des grains et graines, la fabrication du beurre et du fromage, la mise en récipients uniformes, etc.

* * *

Ils permettent l'établissement d'un plan d'affaires basé sur l'avenir.

En facilitant l'organisation de l'annonce des produits, chose indispensable de nos jours.

En amenant la création d'une clientèle sérieuse et choisie.

Eliminez le mauvais taureau

Les cultivateurs n'achètent généralement pas de vaches. Ils élèvent celles dont ils ont besoin, mais lorsqu'ils en achètent, c'est avec l'assurance que le lait de la première année leur remboursera largement le capital investi.

Il en est tout autrement avec le taureau. Beaucoup de laitiers croient qu'un investissement semblable ne donne pas de revenu direct. En vérité, ils pensent et agissent comme si l'achat d'un taureau n'était pas un investissement, mais plutôt un capital mort et sans profit; en conséquence, ils en remettent l'acquisition autant que possible à plus tard et mettent le moins d'argent qu'ils peuvent sur le chef du troupeau. Aussi, il est facile de faire la différence entre le taureau qu'ils ont et celui qu'ils pourraient avoir. Cependant, il n'y a aucun investissement qui puisse valoir celui-là, par sa longue influence sur le troupeau ou par l'augmentation des profits qui en découlent.

Il y a un vieux dicton qui dit: "Le taureau, c'est la moitié du troupeau." Ce n'est que partiellement vrai, car il est plutôt le troupeau tout entier en autant qu'on envisage son amélioration générale. L'éleveur doit toujours se rappeler que le seul moyen d'améliorer les troupeaux laitiers dans notre province,—de même, d'ailleurs, que dans les autres provinces,—c'est par l'usage des meilleurs taureaux.

La production annuelle de notre bétail ferait sans doute meilleure figure si on employait des meilleures méthodes d'alimentation. Il reste encore de grands progrès à faire dans le soin et l'attention qu'il faut apporter à l'élevage.

—Le Journal de l'Agriculture.

L'exposition future des grains

L'exposition mondiale des grains qui aura lieu à Régina s'organise.—M. S. J. Latta en charge de la publicité.

L'organisation de l'exposition mondiale des grains qui aura lieu à Régina en 1932, prenant de l'ampleur, on a dû déménager dans un local plus grand. Le local sis sur les terrains de l'exposition ne suffisait plus. Le nouveau local est situé au-dessus de la Banque Impériale à l'angle de la onzième avenue. L'organisation se poursuit activement.

—x—

La liste des prix pour les gagants de l'exposition des grains sera connue dans le cours de février.

—x—

Il y a 55 variétés de grains à primer supposant un nombre correspondant de prix. On exposera du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle, du riz, etc., etc. Plus de $200,000 seront distribués en prix.

—x—

Il y aura six classes pour la section du blé: le blé rouge du printemps, blé rouge d'hiver, le blé rouge mou d'hiver, le blé blanc d'hiver, le Durum et une classe spéciale pour le blé dur rouge du printemps. Chaque exhibit doit peser au moins 50 livres.

—x—

Chaque exposant peut entrer dans autant de classes qu'il le désire, mais il ne peut exposer plus qu'un exhibit par classe. Il n'est pas nécessaire que le produit soit de l'année même.

—x—

Il est temps de penser à cette exposition, car on doit faire des préparatifs et il faut se hâter si on veut en faire un succès.

Aux aviculteurs

Ne laissez pas geler l'eau à boire

L'oeuf contient une grande quantité d'eau et le corps de la poule lui-même en contient beaucoup. La poule devrait boire approximativement, selon sa pesanteur, deux fois autant d'eau qu'elle mange de nourriture. Cent poules qui pondent consommeront environ quatre gallons d'eau par jour.

L'approvisionnement d'eau demande beaucoup plus d'attention qu'on lui en accorde ordinairement, surtout au cours des mois d'hiver. Le manque d'eau est souvent plus préjudiciable que l'eau froide.

Si vos abreuvoirs gèlent aussitôt après avoir été remplis d'eau, il vous faudra surmonter cette difficulté en vous procurant une chaufferette. Les dépenses qu'entrainera le petite chaufferette seront plus que couvertes par la meilleure production que vous obtiendrez en ayant soin de vos récipients.

Le manque d'eau entrave la digestion et cause la constipation. Il arrête aussi la production des oeufs. Economiser l'eau, c'est se montrer bien mauvais économe, car elle ne coûte pas cher. Personne ne peut se permettre d'affecter la santé de ses poules ou de limiter leur production d'oeufs en négligeant de les approvisionner convenablement d'eau.

L'APICULTURE EST POSSIBLE DANS L'OUEST

(Notes des fermes exérimentales)

Dans un pays aussi vaste que le Canada, la flore et le climat présentent naturellement des variations considérables. Ce sont deux facteurs très importants sur lesquels l'apiculteur n'exerce que peu ou point de contrôle, et dont il doit tenir strictement compte cependant, lorsqu'il arrange son système d'exploitation. L'apiculture se pratique aujourd'hui sur une échelle plus ou moins grande, dans toutes les provinces du Canada, mais le degré de succès que l'on obtient varie beaucoup suivant la nature de la flore et les conditions de climat.

Les notes de la ferme expérimentale de Nappan montrent que l'on a obtenu une moyenne de plus de 100 livres par ruche pendant une période de dix ans.

Sans doute la récolte fait parfois défaut dans certaines saisons, et dans certaines localités, mais c'est comme partout ailleurs. Elle a été très bonne dans les provinces de l'Est l'année dernière. Les Provinces des Prairies ne font que se mettre à l'apiculture, mais leur développement est rapide. L'introduction et la multiplication du mélilot font de ces provinces un paradis pour les apiculteurs. La luzerne a une très grande importance dans les districts irrigués de l'Alberta. Les conditions de climat sont favorables également à la secrétion et à la cueillette du nectar, et on obtient de grosses récoltes de miel. La saison dernière n'a pas été égale à la moyenne à cause de la sécheresse, et cependant on signale des rendements de plus de deux cents livres par ruche.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture maintient des ruchers d'expérimentation dans toutes les provinces et tous ceux qui veulent avoir des renseignements au sujet de l'apiculture peuvent en obtenir gratuitement en s'adressant à ces ruchers.

C. B. GOODERHAM,
Apiculteur du Dominion.

Coopérative Canadienne du Bétail Limitée

Organisation coopérative ayant comme fonction de vendre les animaux vivants dans tous les principaux marchés du Canada.

Elle est composée de toutes les grandes coopératives qui, au Canada, s'intéressent à la vente des animaux vivants.

Les coopératives suivantes en font partie:

Maritime Live Stock Board Inc., Moncton, N.B.

Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, Qué.

United Farmers Co-Operative Co. Ltd., (U.F.O.) Toronto, Ont.

Central Livestock Co-Operative Ltd., St-Boniface, Manitoba.

Saskatchewan Co-Operative Livestock Producers Ltd., Moose Jaw, Sask.

Alberta Co-Operative Livestock Producers Ltd., Edmonton, Alta.

Toutes les provinces du Canada, à l'exception de la Colombie Anglaise, se trouvent à faire partie de cette vaste organisation qui se propose d'ouvrir un bureau de vente dans chacun des principaux marchés du Dominion.

Chacune des coopératives plus haut mentionnées s'entend pour vendre ses animaux dans un marché donné, par l'entremise d'une organisation unique. Toute concurrence se trouve donc, de fait, complètement éliminée. Alors qu'il lui fallait autrement vendre ses animaux par l'intermédiaire d'une dizaine de vendeurs luttant les uns contre les autres, on a maintenant réussi à donner un volume imposant au nouvel organisme qui peut créer une influence prépondérante sur le marché dans lequel il opère.

Le Bureau de Direction de la Coopérative Canadienne du Bétail est composé d'un représentant de chaque coopérative qui en fait partie. Son président est M. W.-D. McKay, de la Saskatchewan Co-Operative Livestock Producers, et son secrétaire général est M. J.-K. King, autrefois gérant de la Maritime Live Stock Board Inc.

Échos de la Presse

Une page de l'histoire de l'Ouest

M. Donatien Frémont termine ainsi un intéressant article sur cette page de l'histoire de l'Ouest canadien qui s'est déroulée en 1870:

Le 24 août 1870, le gouvernement provisoire prit fin automatiquement par l'entrée du colonel Wolseley au Fort Garry. Il avait duré sept mois.

Comme les autres gouvernements, celui-ci a pu commettre des fautes, et les circonstances difficiles auxquelles il eut à faire face lui donnent bien droit à quelque indulgence. Lorsqu'on étudie ces événements en toute impartialité et à la lumière de l'histoire des soixante dernières années, on est frappé du caractère providentiel du rôle de Louis Riel et du mouvement qu'il réussit à mener à bonne fin. Ce jeune homme de vingt-cinq ans, grâce à son sens politique remarquable et à l'ascendant qu'il sut exercer sur ses concitoyens, tint en respect le parti fanatique ontarien qui prétendait s'installer chez nous en pays conquis et faire fi des droits des premiers occupants. Il négocia des conditions de transfert honorables; il obtint des garanties formelles pour l'élément français et catholique qui menaçait d'être noyé par l'instauration du nouvel état de choses.

Ces garanties n'ont tenu que vingt ans. Le jour où les électeurs de sang français tombèrent au rang d'une faible minorité, elles eurent le sort d'un vulgaire chiffon de papier. Mais ces vingt années de régime légal à peu près équitable nous ont permis de grandir et d'affermir nos positions. Aujourd'hui, nous pouvons continuer de vivre même sans aucun statut officiel—à condition, bien entendu, de le mériter par notre vigilance et notre volonté.

Louis Riel et les métis ont bien été les premiers artisans de la survivance française dans l'Ouest.

Donatien FREMONT,
—La Liberté, Winnipeg, Man.

* * *

"Morts" pour nous

Une nouvelle parue dans le "Messager" de Lewiston, Me., inspire au confrère Lajoie de l'"Indépendant" de Fall River les commentaires ci-après que nous approuvons de tout coeur:

"Le confrère de Lewiston, Maine, transmet à ses lecteurs l'information suivante qui ne manque pas d'humour:

"Un journal qui ostracise quiconque n'est pas abonné ou client, ne publie jamais de note obituaire, à la mort d'un des abstentionnistes. Son éditeur justifie sa conduite en disant que "les citoyens qui ne s'abonnent point à un journal local, sont comme s'ils n'existaient pas, partant que leur trépas est un incident insignifiant pour la société."

Cet éditeur est plein de bon sens. Pourquoi les journaux seraient-ils tenus de servir, après leur mort, ceux qui de leur vivant leur ont infligé l'injure de les ignorer?

En ce qui concerne notre presse de langue française, ce genre de représailles devrait, semble-t-il, s'imposer plus rigoureusement, car nos journaux ont à remplir une mission toute particulière et ceux qui ignorent ou méprisent cette mission, sont bel et bien "morts" en ce qui concerne les intérêts primordiaux de leur race.

Il n'y a guère de danger, toutefois, que nous et nos confrères ayons jamais recours à ce moyen pour flageller l'indifférence ou l'aberration de nos lâcheurs. Nous avons trop de commisération pour ces pauvres gens pour nous en prendre à l'insignifiante mémoire que la plupart laissent après eux en disparaissant."

—L'Opinion Publique,
Worcester, Mass.

Sixième voyage de l'Université de Montréal

Du 5 au 26 juillet prochain

Poursuivant l'oeuvre d'éducation qu'elle entreprit en 1925 en organisant son premier voyage transcontinental à l'intention des Canadiens de langue française désireux de mieux connaître l'Ouest du pays, l'Université de Montréal annonce que, pour la sixième année consécutive, elle organisera l'été prochain un autre grand voyage aux Montagnes Rocheuses et à la Côte du Pacifique. Comme par le passé, elle s'est assurée pour cette randonnée touristique le concours du Pacifique Canadien, dont le réseau dessert les plus belles régions de l'Ouest et permet d'effectuer un parcours tout à fait propre à donner une excellente impression générale de ce qu'est notre immense Dominion. Le voyage se fera en vingt-et-un jours, le départ de Montréal, par train spécial, étant prévu pour le 5 juillet et le retour le 26 suivant.

Cette année, le voyage de l'Université de Montréal à travers le Canada s'honorera de la direction de M. Victor Doré, le sympathique président-général de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, qui a déjà eu l'avantage de visiter l'Ouest canadien à diverses reprises. Ce choix est très heureux et sera certainement bien vu dans tous les milieux, car M. Doré est avantageusement connu dans les cercles de l'enseignement de la province de Québec occupant, en outre du haut poste qu'il remplit à la Commission des Ecoles de Montréal, la chaire d'organisation industrielle à l'Ecole des Sciences Sociales, Economique et Politique de l'Université de Montréal et ayant été longtemps contrôleur des finances de l'Université et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

L'itinéraire arrêté pour ce sixième voyage annuel de l'Université est à peu près le même que celui des années précédentes, sauf quelques légères modifications.



PREMIER VOYAGE DES PRETRES CATHOLIQUES DE LA RIVIERE-ROUGE AUX MONTAGNES ROCHEUSES

Premier voyage de M. Thibault au Fort Edmonton et aux Montagnes Rocheuses en 1842.

(Suite)

III

Le départ eut lieu le 20 avril 1842.

Picher, qui avait promis d'écrire en hiver, pour faire connaître les dispositions des sauvages qui ne demeuraient pas avec lui, ne l'avait pas fait. Pourquoi? . . . Viendrait-il à la rencontre du missionnaire comme il l'avait promis? . . . Comment M. Thibault serait-il reçu là-bas? . . . Autant de questions qu'on se posait avec inquiétude à la Rivière-Rouge. M. Thibault partit néanmoins courageusement, et, peu après, Mgr Provencher fut rassuré par un messager venu de l'Ouest. "J'ai appris, écrivait-il à Mgr Signay, le 30 juin, par un homme des postes où il va, que Picher devait venir au devant de lui . . . Cette nouvelle m'a réjoui . . ."

Le voyage qu'entreprenait M. Thibault, et dans les conditions où il l'entreprenait, aurait eu de quoi en effrayer plus d'un. Il s'agissait d'aller à une distance de 900 ou 1,000 milles —de 14 à 1600 kilomètres,—presque seul, par des chemins à peine tracés, coupés de rivières, de lacs, de marais, de fondrières innombrables, exposé à s'égarer et à mourir de faim et de soif, ou bien à être volé ou massacré par les sauvages barbares . . . Rien ne fit reculer notre vaillant missionnaire.

"Je suis parti de la Rivière-Rouge le 20 avril, écrivait-il à son père, (lettre du 8 juillet 1842), avec un homme pour me guider . . . Un cheval me portait et un autre était chargé de mon bagage."

Il complète ces renseignements dans une longue relation qu'il adressa à Mgr l'évêque de Québec, le 18 juin 1843. "Je partis, dit-il, avec un guide du nom de Jean-Baptiste Laframboise, qui devait me conduire jusqu'au Fort Edmonton, où j'espérais rencontrer Picher, ce brave métis venu l'an dernier à la Rivière-Rouge pour demander un prêtre". De la suite de cette relation il ressort que le métis Laframboise emmenait avec lui sa femme et avait plusieurs "voitures", trainées par des chevaux. Ce sont les fameuses charrettes de la Rivière-Rouge que nous voyons ainsi apparaître dès le premier voyage à travers les prairies du premier missionnaire de l'Extrême-Ouest.

On aimerait peut-être de trouver ici une description de ces légendaires charrettes et du mode de voyager avec elles; mais parce que cette description interromprait trop longuement le récit du voyage de M. Thibault, nous préférons la donner dans un article à part. Nous allons maintenant suivre le missionnaire que nous avons vu partir en si désavantageuse condition.

Le 9 mai, il parvint à une certaine **Rivière au Castor**, où se trouvait un fort qu'il ne nomme pas. (Probablement le Fort Pelley). Il écrivit aussitôt à Mgr Provencher, qui en transmit la nouvelle à Mgr de Québec. "J'en ai eu des nouvelles, dit-il, le 9 mai. Il était à la Rivière au Castor, allant au petit train de ses chevaux, étant faibles à cause du mauvais pacage de cette saison. Il me disait qu'il ne pensait pas revenir cette année."

Voici sa propre relation à lui-même:

"Après 19 jours d'une marche lente, faite à cheval, nous atteignimes un Fort qui est sur la petite Rivière au Castor, sans autre incident que les misères et les fatigues inséparables d'un tel voyage.

"Quelques familles que j'y rencontrai prêtèrent une oreille assez attentive à mes paroles; mais le règne de Dieu n'était pas encore arrivé pour ces âmes charnelles et endurcies. Un vieillard malade et même en danger de mort, me fit prier d'aller le voir; ce que je fis sans tarder, dans l'espérance de faire briller au moins pour cette âme arrivée aux portes de l'éternité la lumière vivifiante de notre sainte foi. Cependant j'eus la douleur de renoncer à cet espoir. "J'irai trouver les prêtres, disait-il, si je reviens à la santé; pour le moment je ne puis rien promettre."

Après ce premier arrêt peu encourageant, la marche allait devenir plus difficile encore qu'elle ne l'avait été jusque-là. Continuons à lire la relation de M. Thibault:

"Je continuai donc ma route, mais avec lenteur, à travers les bois pour éviter les "partis" ennemis qui nous auraient dépouillés ou peut-être assassinés. Nous traversâmes un grand nombre de rivières, franchîmes de nombreux bourbiers, où plus d'une fois nous fûmes réduits à nous mettre en traits pour aider nos chevaux amaigris à en arracher leurs charges.

"Enfin la veille de la Fête-Dieu, (le 25 mai), nous étions à la Grande Fourche des Gros Ventres. C'est une rivière de 600 pieds de largeur, qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses" (Cette rivière est la branche sud de la Saskatchewan). "Mon guide et sa femme employèrent nos tentes de cuir pour en faire des embarcations, pendant que je trainais le bois nécessaire pour faire un radeau d'une quinzaine de pieds, afin de pouvoir traverser nos voitures. Nous traversâmes en effet sans accident, mais non sans peine, et je n'étais plus qu'à 6 lieues du Fort Carlton, où j'aurais bien désiré de pouvoir célébrer les saints offices du lendemain avec les catholiques qui s'y trouvaient. Mais nous avions à appréhender la rencontre de "partis" ennemis qui nous auraient pillés. Pour éviter ce malheur, qui n'aurait pas avancé l'oeuvre de Dieu, nous jugeâmes prudent de camper sur le bord de la rivière, et, le jour suivant, d'envoyer un "explorateur" dont nous attendrions le retour; ce qui fut fait. Rassurés enfin contre les périls possibles de notre route, nous quittâmes notre campement, et nous arrivâmes bientôt au fort, où nous fûmes reçus avec la plus parfaite cordialité par M. Small, qui y commande."

C'était le 27 mai.

"Comme on y attendait les berges de la Montagne, je crus devoir aussi les attendre, afin de procurer les secours de mon ministère aux catholiques qui les conduisaient. En attendant leur arrivée, je consacrai mes heures à l'instruction des femmes, des enfants et des vieillards. Je baptisai 20 enfants et bénis deux mariages. J'eus encore le bonheur de régénérer dans les eaux du baptême un Cris aveugle et très affaissé sous le poids des années.

"Les berges arrivèrent enfin, et je fus sensiblement touché de la joie de leurs conducteurs à la vue d'un prêtre. Avec quel empressement ils assistèrent à tous les exercices de la mission! J'avais le coeur pénétré d'une sainte émotion en voyant ces brebis égarées s'approcher en tremblant du tribunal de la rémission. Bon nombre de métis, nés dans ces contrées, avaient embrassé leurs erreurs wesleyennes; car l'hérésie, comme une plante parasite, avait déjà produit ses fruits de mort dans ces champs incultes; et ces pauvres gens pratiquaient sans le savoir une religion inventée par des hommes pour la substituer à celle que le Rédempteur a fondée au prix de son sang. A la vue du prêtre, ces erreurs se sont dissipées comme de la poussière, et ces bons Bois-Brûlés (expression, on le sait, synonyme de métis), assiégeant le tribunal de la pénitence, demandèrent avec empressement d'être admis au nombre des vrais croyants.

"Je laissai ce poste, après y être demeuré huit jours, pour gagner le Fort Pitt, accompagné de M. Henri Fisher qui en est le commandant, et qui eût la générosité de me procurer des chevaux pour transporter le bagage et me porter lui-même.

"J'eus le bonheur de trouver les gens de ce poste beaucoup mieux préparés que ceux d'ailleurs. Ils devaient cet inappréciable avantage à la charité d'une demoiselle Fisher, qui, ayant été instruite à la Rivière-Rouge, avait consacré son temps à leur enseigner les prières chrétiennes et le catéchisme. J'y baptisai vingt-six enfants et y célébrai un mariage, après avoir employé le temps nécessaire à l'instruction et à la confession.

(à suivre)

La dictature a pris fin

EN ESPAGNE

Paris.—U.P.—Un message téléphonique reçu de Madrid, nous apprend que le général Primo de Rivera, premier ministre et dictateur de l'Espagne, vient de donner sa démission et que celle-ci a été acceptée par le roi Alphonse XIII. La fin de la dictature espagnole est arrivée après deux années d'incertitude quant à la durée de ce régime.

Le nouveau cabinet est formé par le général Berenguer.

L'esprit humoristique de quelques races

Suite et fin de la conférence de Mme P.-E. Poirier prononcée sous les auspices des Dames de Saint-Joachim lundi le 27 janvier dernier.

(Suite)

Vous ne me pardonneriez pas si j'oubliais nos bons amis les Irlandais.

C'est la drôlerie qui renverse les choses qui rend ce peuple irrésistible et je crois que généralement on lui accorde un esprit très vif.

Chauncey Depew demandait un jour à un de ses amis, ministre protestant irlandais, ce qu'il ferait de son grand garçonnet.

Ma femme et moi, dit celui-ci, pensons qu'il vaut mieux choisir une carrière suivant les aptitudes particulières et laisser l'enfant en décider lui-même. Nous allons faire une expérience, dit-il. Il laissa sur la table, une pièce de ($1.00) un dollar, une bible, et une pomme. S'il choisit la bible, pour s'amuser, j'en ferai un ministre, si c'est la pomme, un cultivateur et si c'est le dollar, un banquier. A leur retour ils trouvèrent l'enfant: assis sur la bible, mangeant la pomme, tout en jouant avec la pièce de monnaie . . . Cet enfant est gourmand, et ambitieux, il veut tout avoir! Je ne pourrai en faire qu'un politicien.

Au conseil de ville, pas à Edmonton, un irlandais, histoire de rigoler, un jour fit voter les résolutions suivantes: premièrement, que l'on bâtisse une prison; deuxièmement, que l'on se serve des matériaux de la vieille prison pour construire la nouvelle; troisièmement, que l'on utilise la vieille prison en attendant que la nouvelle soit finie.

Au début de la guerre, quand les marchands et manufacturiers patriotes assuraient à leurs employés qu'ils leur redonneraient leur emploi aux mêmes rémunérations, à leur retour . . . Une bonne irlandaise eut elle aussi une généreuse inspiration. Elle offrit à ses pensionnaires de leur charger la même pension tout le temps de leur absence et de leur séjour au front.

A propos de patriotisme un irlandais disait un jour que tout homme aime son pays natal, qu'il y soit né ou non.

Un Irlandais écrivant aux siens, décrivait ainsi l'Amérique: Vous pourriez y enterrer l'Angleterre et ça n'y laisserait trace; il y a des océans d'eau douce dans lesquels s'y noyerait l'Irlande et vous pourriez mettre l'Ecosse dans un coin et elle y serait pratiquement introuvable, si ce n'était l'odeur de Scotch la trahissant.

Voulant y rendre justice, il me serait presque impossible de faire une analyse objective de l'esprit humoristique français en quelques mots seulement, et je me contenterai de résumer en disant que c'est en France que la fleur de l'humour s'épanouit dans toute sa finesse.

Rien n'est si souple, si fini, si complet. C'est là que se trouve l'aristocratie de l'esprit, et le Français sait que la sagesse qui est représentée par l'union de la vertu avec la vérité, n'est pas synonyme de gravité . . . et pas un ne sait, mieux que lui, "voir le ridicule qui est quelque part, l'en tirer avec grâce et d'une manière qui plaise."

J'aurais pu aller puiser dans les épigrammes de Martial, dans les "Précieuses Ridicules" de Molière, dans les mémoires de M. Prudhomme, écrites par Henri Monnier, dans lesquelles nous trouvons ces dictons si comiques: C'est mon opinion et je la partage! Le char de l'Etat navigue sur un volcan . . . Ou bien encore dans la comédie du même auteur: Grandeur et décadence de M. Prudhomme, dans laquelle on trouve des mots comme celui-ci: Ce sabre est le plus beau jour de ma vie! . . . Dans les satires de Boileau dont une foule de vers sont devenus proverbes. Qui ne se souvient de: "J'appelle un chat, un chat, et Rolet un fripon". "Aimez-vous la muscade, on en a mis partout"; "De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, le plus sot animal à mon avis, c'est l'homme", dans les "Plaideurs" de Racine.

. . . Et tant d'autres auteurs que mon auditoire connait probablement mieux que moi-même. Mais j'ai cru que quelques exemples, quelques petits traits d'esprit, bien modernes, de gens ordinaires et voués à l'anonymat, et qui, cependant, à mon point de vue, sont bien français, rendraient cette causerie moins ennuyeuse.

On parlait un jour d'un politicien capable de parler très longtemps et ne rien dire . . . "Il doit s'user le cerveau, celui-là, à tant parler, dit quelqu'un. Soyez sans inquiétude, répondit mon Français, c'est quand il parle qu'il se repose l'esprit.

Une Française, instruite et renseignée, après une discussion: "Quand j'irai au ciel je demanderai à Shakespeare si oui ou non il a écrit ses pièces . . . Il ne sera peut-être pas là répondit le mari . . . Alors, tu lui demanderas, toi!

Un peintre français se reconnaissant un talent médiocre étudia la médecine et il donna comme raison, que, en peinture, les fautes sont visibles à l'oeil nu, mais que le médecin enterre les siennes.

Un Américain disait par vantardise qu'il s'était fait lui-même . . . Cela décharge la Providence d'une grave responsabilité, répondit le Français.

Un Français remit à un Juif une bourse trouvée, contenant 300 dollars et ne reçut aucun remerciement. "Je suis convaincu, dit le Français, qu'il a trouvé à redire parce que je ne lui ai pas payé l'intérêt de cet argent, pour la durée du temps que je l'ai eu en ma possession."

Arsène Houssaye raconte qu'un baron de la haute finance prêta une somme de $2.000 à un ami au troisième degré, une espèce de courtier. "Voilà vos $2.000, dit le banquier, mais rappelez-vous que habituellement, je ne prête qu'à la royauté. N'espérant plus revoir ni l'individu, ni son argent, le baron fut plus que surpris d'être remboursé à la fin du mois . . . Cela lui fit prévoir un autre emprunt. Il ne s'était pas trompé. Un mois plus tard le courtier revint et voulut emprunter $4,000. "Grand merci, dit le baron, vous m'avez désappointé une première fois. Je ne veux pas que ça se renouvelle!"

Durant le règne de Louis Napoléon, il y avait en France, une caricature dans laquelle les sans-culottes de la Révolution donnaient un coup de pied à Louis XVI; Bonaparte avait le même geste et frappait les meneurs de la première république; les Bourbons donnaient le coup de pied à Bonaparte; Lamartine, un coup de pied à Louis-Philippe, et Napoléon III attrappait Lamartine de la même manière. Sous la caricature étaient inscrits ces mots: "A continuer" . . . La morale se devine facilement, l'histoire se répète, n'est-ce pas?

Décidant de retourner en France, n'ayant pas réussi en ce pays et n'ayant pas d'argent pour payer son passage, un Français déclara faire partie du bureau de rédaction d'un journal français en vue. "Je suppose, dit-il, au conducteur, que vous me laissez passer?" Celui-ci scruta le Français et il lui dit: "Le rédacteur de ce journal est en ce moment dans le wagon-fumoir; s'il vous reconnait, je vous laisserai passer." Le Français non sans appréhension, et on expliqua la situation. "Je reconnais certainement cet homme, et il fait bien partie de notre bureau", dit le rédacteur. Avant de débarquer, notre Français alla trouver le rédacteur. "Pourquoi m'avez-vous reconnu, demanda-t-il, je ne fais pas partie de votre journal!—Moi non plus, dit l'autre, je voyage avec la passe du rédacteur, et j'eus la peur de ma vie que vous ne me trahissiez!

Je ne voudrais pas terminer sans dire quelques mots du Canadien. Il n'y a pas de doute que l'esprit canadien n'ait été modifié par l'ambiance, que notre rire n'ait absorbé un peu le genre de toutes ces races et c'est ce qui nous permet de comprendre et d'apprécier l'esprit des autres. Mais nous, Canadiens-français, nous nous flattons d'avoir conservé un peu de cette finesse et beaucoup de cette tournure d'esprit des Français dont nous sommes les descendants. Ce petit trait vous prouvera, j'espère, que nos prétentions n'ont rien d'exagéré.

M. le juge Adjutor Rivard, écrivain de mérite, avait déjà, étant jeune universitaire, une réputation enviable et était très recherché étant bon conteur. Ses amis décidèrent un soir de le faire "niaiser". S'étant à l'avance concerté, pas un n'eut l'air de comprendre la dernière histoire contée par M. Rivard. Celui-ci resta un moment interloqué mais ne fut pas long à se reprendre. "Mes amis, dit-il, j'ai conté cette histoire hier, à des gens d'esprit, et ils ont bien ri."

Je termine par une autre histore vraie.

Une de mes amies de couvent, prenant le voile, expliqua pourquoi elle embrassait la religion. "J'étais trop gaie, j'aimais trop le monde et ses futilités. Mais la lumière se fit et Dieu m'appela. Je renonçai à mes rubans, mes plumes, mes chiffons, quand je compris qu'ils étaient causes de perdition et m'entrainaient en enfer . . . j'en fis cadeau à Henriette Poirier," dit-elle en me regardant. C'est ce que j'appelle se faire envoyer poliment et finement, là, où j'espère bien ne pas vous rencontrer.—Amen.

Le coup de chapeau de M. de Jouvenel

L'ancien commissaire de la France en Syrie rend hommage au général Weygand, pour son oeuvre en Syrie.—Il ne fut pas l'homme d'une politique.—Son autorité.

COMME FOCH

Paris.—C.S.—Quand M. Henri de Jouvenel, actuellement sénateur, était haut commissaire de la France en Syrie, il succédait au général Sarrail qui, lui-même, avait eu comme prédécesseur immédiat le général Weygand. M. de Jouvenel a été bien placé pour apprécier la trace laissée en Syrie par le passage du général Weygand.

A un journaliste qui l'interrogeait à ce sujet, M. de Jouvenel a exprimé son estime pour la haute conscience du général:

"Je sais bien, a-t-il ajouté, que le grand collaborateur de Foch passe, comme Foch lui-même, pour professer certaines idées . . . qui lui aliènent certaines sympathies. Mais je puis affirmer, moi, et je tiens à le faire, qu'il n'a pas été l'homme d'une politique. Il a, en Syrie, tenu la balance égale entre les religions en présence. Il a été d'une impartialité absolue. Il aurait pu se rappeler avant tout qu'il était chrétien et Français . . . Mais alors il n'aurait pas eu, sur les populations, l'autorité qu'il a eue"

M. Henry de Jouvenel ajouta:

"L'opinion que je me suis faite en Syrie, c'est que si j'avais l'occasion de mettre Weygand au premier plan, je le ferais. Ce n'est pas parce que je suis, aujourd'hui, dans l'opposition que je crois ne pas pouvoir, alors que l'occasion s'en présente, tirer mon chapeau devant un homme de cette taille".

OTTAWA.—S. P. C.—L'élection par acclamation de libéraux dans les comtés de Bagot et de Châteauguay ne changera en rien la position des partis à la Chambre des Communes. Les deux sièges étaient détenus par des libéraux depuis les dernières élections générales.

La position des partis à la Chambre des Communes est la suivante:

Libéraux	117
Conservateurs	89
Fermiers-Unis de l'Alberta:	11
Progressistes	9
Travaillistes	3
Indépendants	2

IMPRESSIONS DU GEN. SMUTS

L'ancien premier ministre de l'Union sud-africaine parle de l'avenir de notre pays.—Bel optimisme.

Londres.—S.P.C.—Parlant mercredi dernier devant le Club sud-africain ici, le général Jan Christian Smuts, ex-premier ministre de l'Union sud-africaine, a déclaré, en faisant allusion à sa récente visite aux Etats-Unis et au Canada: "Je me demande si les Canadiens réalisent pleinement le magnifique avenir qui leur est réservé. Quelque chose se manifeste dan le Dominion, qui promet de grandes choses pour le Commonwealth britannique des nations."

L'homme d'Etat sud-africain a ajouté qu'il était enchanté de son séjour au Canada et qu'il y avait constaté un esprit d'optimisme des plus encourageants.

"Dans quelques générations, dit-il, le Canada sera aussi grand que les Etats-Unis actuellement, et c'est une grande pensée à entretenir qu'il sera possible au Canada de réaliser ce vaste avenir en continuant de faire partie de l'Empire britannique, sans aucune idée de séparation."

Les avis de motion de nos députés

Questions—Comités

M. Giroux, député libéral de Grouard, a demandé au gouvernement jeudi, qu'un rapport soit soumis à la chambre sur les activités géologiques et minières du Dr A. E. Cameron ou tout autre officiel nommé par le gouvernement provincial, l'Université ou par le Conseil des Recherches scientifiques. Le député de Grouard a aussi réclamé la production d'un rapport sur l'enquête poursuivie par le représentant officiel de l'Université ou du gouvernement sur les sols.

M. Giroux devait aussi présenter jeudi une motion réclamant la construction d'une ligne téléphonique, reliant le réseau provincial et les districts de Kinuso, High Prairie, et Peace River. Cette jonction désirable aurait pour effet de supprimer l'isolement dont sont victimes les habitants du nord, d'accroitre les relations commerciales entre ces différents points et de rendre la vie plus agréable aux fermiers et commerçants de cette partie du pays, tant au point de vue social, commercial que dans l'intérêt de la santé.

De son côté, M. Lucien Boudreau, député libéral de Saint-Albert, a posé jeudi au gouvernement les questions suivantes:

1. Quelle était la dette brute de la province et la dette nette au 31 janvier 1930?

2. Quelles étaient au 31 janvier 1930 les redevances indirectes de la province?

Donnez-nous un relevé de ces redevances.

M. Delisle fait partie du comité de colonisation, d'immigration et d'éducation avec MM. Giroux et Joly. M. L. Joly fait également partie du comité de revision des lois municipales en compagnie de M. Giroux. M. L. Giroux est aussi membre du comité des bills légaux. Le comité des bills privés, l'un des plus importants comités de la chambre, a pour président M. Laudas Joly, député de St-Paul. MM. Delisle et Giroux sont aussi dans ce comité.

M. Giroux est membre du comité des privilèges et élections. MM. Boudreau, Delisle, Giroux et Joly sont membres du comité des chemins, des téléphones et de l'irrigation. MM. Boudreau et Giroux sont également membres du comité des comptes publics.

Voilà la liste des comités, dont un ou plusieurs députés canadiens-français font partie.

Il y a lundi le 10 courant une réunion des courtiers et des procureurs de différentes provinces à Toronto. Contrairement à ce qui fut annoncé le procureur général Lymburn ne pourra se rendre à cause de la session qui se poursuit. On ignore encore qui représentera l'Alberta à cette réunion.

Lundi après-midi M. Chris. Pattinson, député travailliste pour Edson, a repris le débat en réponse au discours du trône.

Il a parlé des conditions du chômage en Alberta et suggéré comme remède une diminution progressive des heures de travail et de la semaine industrielle, une conférence nationale pour élaborer un programme d'emploi et l'établissement d'un conseil économique, un système d'assurance contre le chômage, la province se joignant au fédéral en la matière. Au début de son discours l'orateur dit qu'il n'avait pas l'intention d'être excessivement critique ou excessivement laudatif.

"Je ne crois pas que ce gouvernement ait trouvé solution à tous les problèmes qu'il a eu à affronter. S'il l'a fait nous allons lui suggérer d'autres problèmes auxquels il pourra de nouveau apporter une solution."

Il remercie le gouvernement de ce qu'il a fait jusqu'ici pour le chômage et se dit convaincu que l'on pourrait faire davantage avec une bonne organisation. L'immigration actuelle, continua l'orateur est l'une des sérieuses causes du chômage mais pas la seule. Les ouvriers se sont dans le passé objectés à cette immigration intensive, pour la raison qu'il ne faut pas déverser des ouvriers sur un marche déjà sursaturé; cette façon d'agir a pour conséquence de faire baisser les salaires. Il s'oppose au cri lancé: "Remplissez les espaces vides", et à cet autre: "Développez l'industrie".

"Quand nos industries actuelles se seront développées et que nous en aurons d'autres, il sera temps alors de faire venir d'autres immigrants."

L'orateur s'oppose à ce que l'on ne tienne pas compte de l'opinion des provinces en matière d'immigration. La situation que nous envisageons actuellement n'est pas propre au Canada. Il mentionne le cas des Etats-Unis où la production a augmenté de 62 pour cent durant la période s'étendant de 1919 à 1925 tandis que le travail n'a augmenté que de 14 pour cent. "Le problème du chômage devrait être un problème provincial, ou national et provincial."

TORONTO.—Baptiste David, de Toronto, a intenté une poursuite à Osgoode Hall, contre Arthur E. Moysey and Company, maison de courtage, et contre Moysey lui-même. Il réclame $500,000 de dommages. Il accuse Moysey de fraude, d'agiotage. Le demandeur réclame aussi les comptes rendus des transactions en argent et en actions faites par la défense.

BUCHAREST, Roumanie.—S.P.A.—Le mariage de la princesse Ileana, fille de la reine douairière Marie, au comte Alexandre Hochberg, a été fixé au 27 avril. La cérémonie se déroulera au palais royal de Sinaia.

La reine Marie et sa fille voyageront en Syrie, en Palestine et en Egypte le mois prochain et retourneront ensuite en Roumanie.

Nouvelles politiques de la province

Le chemin de fer E.D. & B.C. vendu au cours de l'été dernier au Pacifique Canadien et au Chemin de fer du Canadien National, termine son exercice financier, par le plus beau surplus encore enregistré dans l'histoire de ses activités. On accuse un surplus de $285,984 pour l'année fiscale écoulée.

D'autre part les lignes de chemin de fer de la vallée de Pembina accusent un déficit de $7,127 et celles du "Central Canada" de $53,630.00.

M. R. Duplessis



M. Raphaël Duplessis de notre ville part pour l'Est. Il visitera des soeurs, des cousins, des neveux qu'il n'a pas vus depuis cinquante-huit ans.

Il se dirige vers l'Est

M. Raphaël Duplessis, vieux pionnier de l'Alberta, se dirige dans l'Est.—Il visitera Montréal, Nicolet, les Trois-Rivières, Manchester et Lowell.—Il y a cinquante-huit ans qu'il n'est pas allé dans l'Est.

Notre vieux compatriote, M. Duplessis, avant de partir pour un long voyage dans l'Est, a tenu à venir faire une visite au bureau de notre journal. M. Raphaël Duplessis visitera Montréal, Nicolet, Manseau, les Trois-Rivières, Manchester dans le New-Hampshire et Lowell dans le Mass. M. Duplessis est originaire de la province de Québec, mais il a séjourné dans ces deux villes américaines il y a de nombreuses années. Il a d'ailleurs deux soeurs à Lowell. "C'est une espèce de visite pastorale", nous a-t-il déclaré, "que je vais faire".

A Lowell, en plus de ses deux soeurs, M. Duplessis y compte une cousine qu'il n'a pas vue depuis cinquante-huit ans et plusieurs autres parents. A Manchester il a une cousine qui est Supérieure des Soeurs de Jésus-Marie. Il ne l'a pas vue depuis 58 ans. Il profitera de son passage à Nicolet pour aller rendre visite à son ancien collège qu'il n'a pas revu non plus, depuis cinquante-huit ans. Il ne manquera pas de se rendre aux Trois-Rivières, pour aller saluer son cousin, M. Maurice Duplessis, qui est député conservateur au provincial. M. de Savoye, député libéral de Nicolet depuis plusieurs années, est un autre de ses cousins.

Nous souhaitons bon voyage à notre compatriote.

La Législature perd un bon député

Le retrait du chef conservateur McGillivray est une perte sensible pour la Législature.

M. A. A. McGillivray, qui l'an dernier et les années précédentes, dirigeait l'opposition conservatrice à la Législature de notre province, sera hors de la chambre cette année. On sait qu'il a démissionné comme chef conservateur et qu'il fut remplacé par M. D. M. Duggan.

On s'attendait à ce qu'il conserve au moins son siège de député, mais cette hypothèse semble hors de cause, car il n'est pas encore apparu à la chambre depuis l'ouverture jeudi dernier. M. McGillivray est un des avocats-conseils de la firme Solloway-Mills, courtiers. On sait qu'il est très occupé de ce temps-ci avec les démêlés que cette maison a avec la Justice.

On dit qu'il doit partir sous peu pour Toronto dans les intérêts de ses clients.

Il ne se rendra pas au sénat

Le doyen du sénat est incapable de se rendre cette année à Ottawa.

L'hon. sénateur Dessaulles, âgé de 103 ans, ne pourra se rendre à Ottawa cette année à cause de son état de santé. Il est le doyen de la Chambre Haute. Il n'a pas assisté aux séances l'an dernier. S'il ne se rend pas à Ottawa cette année, son siège devient par le fait même vacant. Cette proclamation ne peut toutefois être faite avant 1931.

Le sénateur Dessaulles a un neveu au sénat âgé de 85 ans, le sénateur Béïque, président de la Banque Canadienne Nationale et de l'Université de Montréal.

PLUSIEURS COURTIERS CESSENT LEURS ACTIVITES

Stobie-Forlong cessent leurs opérations.—Nouveaux mandats émis contre la firme Solloway-Mills.—Les provinces réclament une enquête fédérale.

Dix courtiers de Toronto ont été arrêtés de bonne heure jeudi dernier sous l'inculpation d'avoir fraudé le public par des procédés malhonnêtes. Les accusés ont été remis en liberté sous une caution de $100.000 chacun. Des mandats d'arrestations furent aussi émis à Toronto contre MM. Solloway et Mills, mais ils ne seront pas mis en force, avant que le procès de Calgary ait eu lieu. On sait que ces derniers doivent subir un procès identique à Calgary prochainement. Parmi les nouveaux accusés à Toronto on mentionne, MM. D. S. Patterosn, Malcolm Stobie, Charles J. Forlong.

Tous les courtiers arrêtés sont membres de la bourse des mines de Toronto. Les courtiers tombent tous sous l'accusation très grave, pratiquée depuis longtemps nous dit-on, du "bucketing". Il est temps qu'un nettoyage semblable se fasse, car on ne devrait pas avoir le droit de tondre le public sous de fausses représentations, de lui vendre des valeurs sans pouvoir lui fournir les pièces à justification. Le colonel Price de Toronto est décidé de faire tout en son possible pour sauver les économies du peuple.

Les opérations boursières se poursuivent dans toutes les maisons, jusqu'à ce que le jugement ait été prononcé.

Les prix montent

Immédiatement après ces arrestations, les prix se sont mis à monter à la bourse des mines, preuve que le public fut satisfait de cette décision.

Le code pénal

La section 444 du code pénal, invoquée pour l'arrestation de ces courtiers traite des opérations des compagnies financières, et les personnes qui sont trouvées coupables sont passibles de sept ans d'emprisonnement.

Les arrestations de jeudi dernier font qu'en ce moment, des directeurs et représentants de cinq grandes maisons de courtage, tous membres du Standard Mining Exchange, attendent maintenant de subir leurs procès pour irrégularités dans leurs opérations. Il y a trois semaines, Hervey Mills et I. W. C. Solloway, membres de la Compagnie Solloway and Mills, étaient arrêtés à Toronto et Vancouver respectivement, à la demande du département du procureur général de l'Alberta.

Ils sont en ce moment à Calgary attendant leurs procès.

L'opinion de Brownlee

Quand on informa l'hon. Brownlee, jeudi dernier, de l'arrestation faite à Toronto, au cours de la journée, de plusieurs courtiers pour opérations frauduleuses, il déclara qu'il ne savait pas encore quelle serait l'attitude du gouvernement en la matière.

Il semble, a-t-il déclaré, que le gouvernement de l'Ontario a agi comme il l'a fait, parce que les personnes arrêtées appartenaient à des firmes, dont le bureau chef est à Toronto même: "Un mouvement s'effectue en ce moment, a-t-il dit en continuant sur ce sujet, à l'effet d'obtenir la coopération de toutes les provinces du Dominion et de prévenir à l'avenir de telles situations."

Il y aurait réunion à ce sujet

L'hon. Brownlee est d'avis qu'une conférence interprovinciale sera sous peu convoquée à ce sujet. On croit que le premier ministre lui-même aidé du procureur général y assisteront.

"C'est une affaire trop importante pour que nous nous abstenions de cette réunion future", a dit le premier ministre.

La Législature de l'Alberta

(suite de la 1ère page)

L'activité minérale

Comme dans les autres provinces du Canada, l'année écoulée fut aussi marquée par une grande activité dans le domaine minier. La production de l'huile s'est accrue. La production du charbon, bien qu'elle n'ait pas atteint le volume des années précédentes, s'est maintenue à un bon niveau. On vous soumettra aussi une nouvelle législation de la Loi des Mines.

L'entente pour la vente des chemins de fer de la province fut aussi conclue. On a terminé les négociations pour le retour des ressources naturelles à notre province. Ce retour des ressources naturelles sera soumis à votre approbation et sera en force le premier jour après sa ratification par cette chambre.

Programme de la Voirie, etc., etc.

Mon gouvernement s'est occupé très activement de la construction d'un chemin provincial. On enregistre progrès dans la construction de chemins et dans le recouvrement de gravier de certains autres. Pour faire face aux développements constants, mon gouvernement vous demandera de voter des crédits, qui seront affectés à l'entretien et au développement de chemins. On a aussi étudié attentivement la loi de l'éducation de notre province et les recommandations de mon gouvernement à ce sujet seront soumises à votre étude. Le discours du trône traite ensuite de la santé, des services de télégraphes et téléphones.

On proposera aussi une législation affectant le développement de l'énergie électrique en notre province. Les divers rapports des différents services vous seront soumis en temps opportun.

Politique d'économie

Le discours se termine en disant que le gouvernement a veillé avec soin à ne pas dépasser les forces de la province en ce qui concerne le budget du ministère des Travaux Publics, de la Voirie, etc. Une politique d'économie est le souci constant de l'administration. Et la chambre est ajournée à vendredi, trois heures de l'après midi.

Le député de Stettler

Le débat sur le discours du trône s'est ouvert vendredi après-midi de façon terne, dans une chambre terne, par des députés au débit qui ne l'était pas moins. Le proposeur était M. George MacLachlan, député fermier de Pembina, comme nous le disions plus haut. Nous avons eu tort de dire qe ce discours fut prononcé car il fut lu. Ramassons et résumons, quelques-unes des idées de ce député, jetées pêle-mêle au sein de la chambre qui l'écoutait par acquit de conscience. On sait qu'avec le retour des ressources naturelles à la province il est question de l'abandon du système des "homesteads". Le député dit qu'il est en faveur de continuer ce système qui comporte, selon lui, bien des avantages.

Il fait ensuite allusion à la mort récente de M. Brett, ex-lieutenant-gouverneur de la province, à la nomination de M. D. M. Duggan comme chef du parti conservateur, et au retrait de M. McGillivray de la vie publique.

M. Sanders fit allusion aux progrès énormes dont la science est l'objet d'année en année. On a pu, il y a quelques semaines, écouter les discours prononcés à l'ouverture de la conférence tenue à Londres sur le désarmement naval.

Sur le grain

M. Sanders aborde ensuite le sujet du grain, qui est d'intérêt général dans une chambre composée de députés fermiers. Bien que le rendement du grain ait été plutôt maigre cette année, la qualité fut bonne. C'est de fait la meilleure année que nous n'avons jamais eue eu égard à la qualité. C'est ainsi par exemple que nous avons expédié du 16 août au 31 décembre pour les années 1928 et 1929 respectivement 2551 wagons de No 1, tandisque nous n'en avions expédié qu'un wagon l'année précédente.

L'orateur félicite ensuite M. Smith du succès qu'il vient de remporter comme champion du monde pour le blé. L'orateur se réjouit de ce que l'Ouest canadien a remporté 93 prix des 118 octroyés pour le grain à l'exposition de Chicago. L'exposition des bestiaux à Toronto fut aussi pour notre province un vif succès. Nous avons remporté 23 premiers prix, 18 deuxièmes et sept championnats.

Il félicita M. Hoadley des développements constants dont l'hygiène est l'objet dans notre province et il l'engagea à continuer dans cette voie.

M. MacLachlan

Le député de Pembina prend ensuite la parole. Il dit que la politique de coopération poursuivie et préconisée par le gouvernement est salutaire. A preuve la nomination de M. Duggan comme chef conservateur, ce dernier ayant déclaré l'an dernier, qu'il n'était pas un chaud partisan de parti, appliqué aux affaires provinciales. Selon M. Duggan la politique provinciale devrait être un peu comme la politique municipale sans cadres de partis.

Bien que les conditions de la récolte aient été mauvaises partout dans la province, le comté de Pembina fut bien favorisé. Il signale le grand nombre de nouveaux colons qui se sont installés récemment dans le district qu'il représente.

Il rend hommage aux garde-malades de son district, qui à bien des reprises, ont sauvé la vie à des personnes malades dans la partie nord de son comté.

Les "homesteads"

L'orateur dit que selon lui il y a trois alternatives, trois façons de coloniser un pays. D'abord en donnant les "homesteads" complètement, ensuite en réservant certaines parties du territoire et en donnant le reste, et en dernier lieu en ne donnant pas de "homesteads" du tout.

La colonisation à la diable, sans discernement, sans méthode, dit l'orateur, en dernier, nous a suscité bien des problèmes auxquels nous avons dû remédier dans la suite. Je crois que l'heure est venue de pratiquer un peuplement intense et rapide sur les terres vacantes.

Et la chambre s'ajourne à lundi après-midi.

(à suivre)

Saint-Paul

Départ

M. J. E. Demers, employé depuis plusieurs années chez M. Primeau, nous quitte. Le premier février il laissait le magasin Primeau et dans quelques jours il partira pour Bonnyville avec Mme Demers et leurs deux enfants. M. Demers devient le gérant du magasin Brosseau et Cie à Bonnyville. Nous regrettons de perdre cette famille, et nous leur souhaitons bonne chance.

Commission scolaire

M. Thos. Lessard avait donné sa démission comme commissaire d'école. Il y eut une assemblée samedi après-midi, le 1er février; M. Primeau fut élu à l'unanimité. La commission scolaire se trouve donc encore au complet. En font partie: MM. A. T. Brosseau, J. E. Primeau et E. Thérien. Le secrétiare est M. J. W. Beaudry.

Convention des Commissaires

M. H. Thérien et M. N. Blouin sont allés à Calgary à la convention des commissaires d'école.

Bureau de Colonisation

Le bureau est ouvert. Samedi matin, le 1er février, les portes du nouveau bureau étaient ouvertes au public. Le bureau est situé sur la rue principale, dans l'édifice Mailloux, dans l'ancien département de meubles du Magasin Bédard Ltée. Plusieurs visiteurs sont venus visiter. Tous sont invités, et nous espérons bien que tous viendront. Le bureau de Colonisation accuse réception de lettres encourageantes de M. J. E. Laforce, du Service de la Colonisation, au Chemin de fer National du Canada, et de M. Z. Alarie, missionnaire-colonisateur à la Voix Nationale. Merci.

Veillée

Dimanche soir, une veillée chez M. et Mme P. Benoit. Une veillée quasi-surprise. On profita de l'occasion pour célébrer dignement l'anniversaire de naissance de Mme Benoit. Il y eut partie de cartes: les prix furent mérités par: 1er prix pour femmes, Mme R. Pagé; 1er prix pour hommes, M. J. A. Langlois; prix de consolation, Mme J. M. Drouin et M. le Dr Lebel. Il y eut du chant, de la musique, un succulent goûter, du plaisir tant que l'on en voulait. Etaient présents: MM. et Mmes J. A. Gallant, J. M. Drouin, R. Pagé, J. A. Langlois, et MM. E. Rogin, L. Gibeault, W. Fuller; Mmes A. T. Brosseau, Alb. Desaulniers. Une adresse fut lue après minuit, et Mme Benoit dut faire un discours en réponse. Elle s'en est tirée merveilleusement.

Visiteurs

M. Jos. Bougie, de Legal, est en visite chez son frère, Donat Bougie.

Mme Donat Bougie est revenue de son voyage à Edmonton, à Legal, Vimy et à Lamoureux Elle est revenue enchantée de son voyage, mais très contente de revenir à Saint-Paul

Gouret

Notre club est allé se faire battre à Elk Point C'est de valeur, notre record était beau . . . Ce fut une belle partie tout de même, avec un résultat final de 3 à 2. Trente-huit personnes de Saint-Paul sont allées à Elk Point voir la partie.

Dimanche prochain, le club se prépare pour aller à Bonnyville. Là aussi, on nous promet une belle partie.

Voyages

M. Alb. Desaulniers est à Edmonton assistant à une convention de la compagnie General Motors.

M. A. T. Brosseau était à Edmonton représentant la Chambre de Commerce de Saint-Paul. Il s'agissait du pont qui doit traverser la rivière à Brosseau.

Conseil du village

Lundi soir, le 3 février, il y avait assemblée générale des contribuables du village de Saint-Paul. Les conseillers rendirent compte de leur administration de 1929. Le rapport financier tel que présenté est certainement un crédit pour Saint-Paul. Et nous tenons à féliciter nos conseillers.

Il y eut quatre nominations pour remplacer M. H. H. Hivon, qui sort de charge cette année. M. Hivon se présente de nouveau; ses adversaires seront Ed. Mailloux, J. A. Lapierre et P. Sharun. —Corr.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

LA MODE ET LES MOEURS

Quiconque se tient au courant des faits n'est pas sans s'apercevoir que la mode et les moeurs de nos jours préoccupent des esprits de ceux qui ont pour mission de maintenir les préceptes de la religion et de la morale dans le monde.

J'ai été moi-même au courant d'un fait, qui s'est passé de l'autre côté des lignes il est vrai, mais s'y on se rappelle l'aventure, la réprimande et le blâme donné par l'hon. juge d'Edmonton aux parents de la jeune fille outragée il y a un peu plus d'un an démontrerait que ces maux et ces moeurs ne sont pas étrangers à notre pays.

Certes, je ne prétendrai pas que la raison et le droit sont du côté de l'homme mais j'oserai soutenir que dans les deux cas les agresseurs ont trouvé dans l'état de nos moeurs actuelles une certaine excuse. Car il y a dans tout être mâle une brute qui sommeille. Or, les femmes d'aujourd'hui, par leurs accoutrements osés, agissent consciemment ou inconsciemment comme si elles voulaient réveiller cette brute.

Et cependant les uns inspirés par la foi religieuse, d'autres par le sentiment de la justice et de l'honneur, presque tous les hommes réussissent à se comporter décemment. Mais de jeunes ouvriers surexcités par toute une soirée d'étalages impudiques et parfois sous l'influence de l'alcool finissent par ne plus résister aux élans de la nature. Ils peuvent invoquer cette circonstance atténuante d'avoir été provoqués par l'impudence féminine. La nature assurément ignore la pudeur mais c'est en la créant que nos ancêtres se sont élevés peu à peu au-dessus de l'animalité.

Le voile si longtemps imposé aux femmes turques avait été adopté sous l'empire de tels sentiments.

Or nos soeurs d'aujourd'hui abolissent décisivement toute pudeur. La toilette de certaines de nos élégantes est moins ample que la pagne de la sauvagesse. Or, la sauvagesse appelle le sauvage. Si nos ancêtres renaissaient, ils se demanderaient pourquoi de notre temps les femmes se promènent ainsi et redouteraient pour elles de regrettables accidents. Et je juge que dans le cas le premier tort serait venu d'elles-mêmes puisque par leur étalage intempestif et leur imprudente provocation elles ont tiré l'homme de sa torpeur et réveillé en lui la brute.

Signé: F. C.

Legal, Alta., le 27 janvier 1930

Monsieur le rédacteur,
La Survivance, Edmonton.
Cher monsieur.

Le courrier de Morinville en date du 16 janvier écoulé apprenait à ses lecteurs que le club de gouret de Morinville avait remporté plusieurs victoires sur les amateurs de Legal, même sur leur propre patinoire.

Le correspondant a dû être mal informé car voici les dates des parties avec les résultats:

Le 17 décembre, Legal à Morinville, 6 à 1 en faveur de Legal;
Le 20 décembre, Morinville à Legal, 4 à 3 en faveur de Morinville.
Le 30 décembre, Legal à Morinville, 5 à 2 en faveur de Legal.
Le 14 janvier, Morinville à Legal, 4 à 2 en faveur de Legal.

Pour rectification, nous soussignons.
Equipe de gouret de Legal,
par Emile NAULT, gérant.

A vendre

UNE PLIEUSE, Eclipse No. 7, en tres bonne condition. Pour format de journal, 2, 3 et 4 plis à angle droit Plie facilement huit pages. Trop petite pour les besoins de notre compagnie. Avec ou sans moteur Pour informations et prix s'adresser à M. Oscar Courtemanche, chef d'atelier, la "Survivance", 9664 ave Jasper, Edmonton.

On demande

ON DEMANDE CINQ FEMMES — pour apprendre la coiffure des cheveux, massage et tout ce qui regarde l'embellissement et soins de la figure. Traitements les plus modernes. Prix spéciaux pour chambre et pension. Lodge Beauty Salon. 10024 101e rue. Mrs. Froment, prop.